

THE EU NICOTINE USERS SURVEY 2020

Rapport sur les résidents des pays de l'UE

Traduction en français



European Tobacco Harm Reduction Advocates (ETHRA)

Juin 2021

Du 12 octobre au 31 décembre 2020, plus de 37 000 personnes ont répondu à l'enquête en ligne de l'ETHRA sur les utilisateurs de nicotine en Europe. Les partenaires d'ETHRA ont conçu le questionnaire, l'ont traduit en 16 langues et ont analysé les données, le tout sur la base du bénévolat. Pour résumer les résultats, nous présentons dix faits essentiels. Le rapport analyse ensuite plus en détail les résultats des 35 296 participants des 28 pays de l'UE soumis à la directive européenne sur les produits du tabac (TPD).

Le rapport complet en anglais, les données sélectionnées des résidents dans l'UE et de chaque pays, ainsi que plus de 7 000 commentaires de fin de questionnaire de participants seront disponibles sur le site : <https://ethra.co>

TABLE DES MATIÈRES

EU NICOTINE USERS SURVEY 2020 EN 10 POINTS CLEFS	4
À la lumière de ces résultats, l'ETHRA recommande :	8
Introduction : Plus de 35 000 participants dans l'UE.....	9
Tabagisme et désir d'arrêter de fumer	13
Composition de l'échantillon de l'enquête.....	13
Aides effectives pour arrêter de fumer	14
La réduction des risques aide à arrêter de fumer	16
Le snus : la voie suédoise sans fumée.....	18
Focus sur les répondants suédois.....	19
31 % des fumeurs de l'UE intéressés si le snus était légalisé.....	22
En résumé.....	24
La vape : un mouvement vers la réduction des risques	25
La réduction des risques et l'amélioration de la santé sont importantes pour 97 % de ceux qui adoptent la vape	26
Autres facteurs liés à l'adoption ou à l'utilisation des produits de vape	27
En résumé.....	28
Conséquences des restrictions réglementaires sur le vapotage.....	29
Un effet indésirable des limites à 20 mg/ml et à 10 ml de la TPD.....	30
Corrélation inverse entre volume consommé et taux de nicotine	31
Effet de la limite à 20 mg/ml.....	33
En résumé.....	35
La limite de 10 ml des flacons pousse des vapoteurs à vapoter davantage.....	36
L'abrogation de la limite de 10 ml aurait des effets positifs	37
Désir d'arrêter de fumer et entraves à l'arrêt dans l'UE.....	39
Les obstacles pour arrêter de fumer varient fortement selon les réglementations locales sur la vape	40

Les restrictions réglementaires empêchent une grande partie des doubles utilisateurs de changer de mode de consommation.....	44
Les interdictions de taxes et d'arômes obligent des vapoteurs à recourir au marché noir et gris et à s'approvisionner à l'étranger.....	46
Le coût des taxes sur la vape	49
En cas d'augmentation des prix	53
Dans le cadre de la révision de la TED.....	54
Réaction à une hypothétique taxe européenne élevée sur la vape	55
Le goût amer des interdictions d'arômes.....	57
95 % des vapoteurs utilisent au moins un arôme autre que goût "tabac"	57
Plus de 71 % des vapoteurs envisageraient des sources parallèles si les arômes étaient interdits.....	59
Accès à l'information : une opportunité pour la prochaine TPD	60
Note tirée des commentaires de l'enquête sur les réservoirs de 2 ml	60
83 % des vapoteurs souhaiteraient une base de données accessible au public sur les ingrédients des e-liquides.....	61
Conclusion : les autorités doivent en finir avec ces politiques nocives	63
Remerciements.....	65



EU NICOTINE USERS SURVEY 2020 EN 10 POINTS CLEFS

Plus de 35 000 résidents des 28 pays de l'UE, y compris du Royaume-Uni, ont participé à l'enquête. Chaque participant a pris 11 minutes en moyenne pour remplir le questionnaire. Les 44 questions portaient sur l'utilisation de la nicotine par les consommateurs. Les sujets abordés concernaient notamment le tabagisme et le désir d'arrêter de fumer, l'utilisation du snus, le vapotage et les obstacles à l'arrêt tabagique, notamment liés à la directive TPD et aux réglementations nationales.

La réduction des risques nous aide à arrêter de fumer

1. Les produits de réduction des risques sont une aide massive pour arrêter de fumer. Parmi ceux qui ont fumé dans leur vie, **73,7 % des utilisateurs de snus et 83,5 % des vapoteurs ont arrêté de fumer.**
2. **La réduction des risques est la raison la plus citée pour l'adoption du snus (75 %) et de la vape (93 %),** suivie par l'arrêt du tabac pour 60 % des utilisateurs de snus et plus de 90 % des vapoteurs. La réduction des coûts, les arômes, la disponibilité des produits et, en particulier, la possibilité d'ajuster les produits de vapotage, sont des facteurs importants pour les consommateurs lorsqu'ils adoptent des produits de réduction des risques.
3. Plus de **31 % des fumeurs actuels se disent intéressés** d'essayer le snus s'il était légalisé dans l'UE.

Les taxes sur la vape, l'interdiction des arômes de vape et le manque d'accès sont des obstacles à l'arrêt tabagique

4. Plus de **67 % des fumeurs souhaitent arrêter de fumer.** Cependant, ces fumeurs se heurtent à des obstacles dans leur désir d'être non-fumeurs. Tout d'abord, près d'un quart (24,3 %) des fumeurs de l'UE qui souhaitent arrêter de fumer sont dissuadés par le prix élevé des produits alternatifs à faible risque. Cette proportion atteint 34,5 % dans les 12 pays de l'UE où la

vape était taxée en 2020, et 44,7 % dans les trois pays où la vape est fortement taxée (Finlande, Portugal et Estonie).

5. Les taxes sur les produits de vapotage constituent **un obstacle important pour arrêter de fumer** pour les personnes qui vapotent et fument ("doubles utilisateurs"). La proportion de doubles utilisateurs dans les 12 pays ayant une taxe sur la vape qui sont bloqués par le coût pour passer exclusivement à la vape (28,1 %) est **plus de trois fois supérieure** à celle des doubles utilisateurs des 16 pays sans taxe sur la vape (8,6 %).
6. L'interdiction des arômes de vape, en Finlande et en Estonie, et le monopole d'État sur la vente de vape en Hongrie, rendent plus difficile d'arrêter de fumer. L'une des principales conséquences de cette interdiction est de pousser les consommateurs vers le marché noir, d'autres sources alternatives ou les achats à l'étranger. Dans ces trois pays, seuls 45 % des vapoteurs utilisent une source conventionnelle locale pour se procurer leurs e-liquides, alors qu'ils sont 92,8 % dans les pays sans taxe ni interdiction des arômes de vape.

Les limites imposées par la TPD ont des conséquences indésirables sur la consommation des vapoteurs

7. Par rapport à une vaste enquête en ligne réalisée en 2013¹, avant la mise en œuvre de la TPD actuelle, le volume moyen d'e-liquide utilisé par jour a considérablement **augmenté (elle est passée de 3 ml/jour en 2013 à 10 ml/jour en 2020)** tandis que la concentration en nicotine de ces e-liquides a considérablement **diminué (de 12 mg/ml en 2013 à 5 mg/ml en 2020)**.

Deux tiers (65,9 %) des vapoteurs utilisent des e-liquides dont la concentration en nicotine est inférieure à 6 mg/ml. Cette tendance semble être en grande partie une conséquence de la limite de concentration de nicotine à 20 mg/ml et de la limite de volume à 10 ml imposées par la TPD

¹ Farsalinos, K. E.; Romagna, G.; Tsiapras, D.; Kyrzopoulos, S.; Voudris, V. Characteristics, Perceived Side Effects and Benefits of Electronic Cigarette Use: A Worldwide Survey of More than 19,000 Consumers. *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2014, 11, 4356-4373. <https://doi.org/10.3390/ijerph110404356>

pour les flacons d'e-liquide. En raison du phénomène d'autotitrage de la nicotine inhalée, les vapoteurs qui utilisent des e-liquides à faible concentration de nicotine sont susceptibles de compenser en consommant un plus grand volume.

- Si la limite de 20 mg/ml de nicotine était augmentée, **24 % des vapoteurs déclarent qu'ils consommeraient moins d'e-liquides et 30,3 % des personnes qui vapotent et fument pensent qu'elles pourraient arrêter complètement de fumer.**
- Si la limite de 10 ml était abrogée, **87 % des vapoteurs achèteraient des flacons plus grands pour réduire le coût et 89 % afin de réduire les déchets plastiques**, tandis que seulement 35,5 % déclarent qu'ils continueraient probablement à acheter des 'shortfills' et ajouter eux-mêmes la nicotine. Ces limites pourraient être réformées ou abrogées lors de la révision prochaine de la TPD.

Une taxe et/ou une interdiction des arômes de vape dans l'UE alimenteraient les marchés noir et gris

8. L'enquête a également interrogé les participants sur d'autres évolutions possibles des directives européennes. En ce qui concerne la question du coût, une grande partie des vapoteurs ne toléreraient pas ou ne pourraient pas supporter des augmentations de prix. Si un droit d'accise élevé était appliqué au e-liquide dans toute l'UE, **plus de 60 % des utilisateurs chercheraient des sources parallèles non taxées².**
9. Si les arômes de vape étaient interdits, **plus de 71 % des vapoteurs chercheraient des sources alternatives** au marché légal.

² Il est à noter que l'enquête a été réalisée au dernier trimestre 2020, avant l'augmentation de la taxe sur la vape en Italie, l'entrée en vigueur du timbre fiscal sur la vape en Pologne, la suspension de la taxe sur la vape en Estonie et l'annonce de propositions pour une taxe sur la vape ultra élevée en Allemagne.

Les vapoteurs de l'UE veulent accéder à des informations claires et objectives

10. En revanche, une large majorité de vapoteurs est favorable à l'accès public aux bases de données de l'UE sur les produits de la vape, concernant les ingrédients des e-liquides (83 %), les éléments des résistances (66 %) et les caractéristiques des circuits intégrés (56 %). De plus, 74 % trouveraient utile une page d'information sur le vapotage, comme l'a fait la Nouvelle-Zélande³.

³ <https://vapingfacts.health.nz/>

À LA LUMIÈRE DE CES RÉSULTATS, L'ETHRA RECOMMANDE :

La levée de l'interdiction du snus dans l'UE. Le snus a permis aux consommateurs de nicotine suédois d'opter pour la réduction des risques, conduisant à la plus forte baisse des maladies liées au tabagisme de toute l'UE. Le snus a été pleinement reconnu comme un produit à risque réduit par la FDA américaine. Même si seulement une fraction des fumeurs adoptait le snus, cela réduirait le fardeau des maladies liées au tabagisme et des décès prématurés pour des millions d'Européens.

La limitation de la TPD des flacons d'e-liquide à 10 ml doit être abrogée urgemment pour permettre aux vapoteurs d'acheter des e-liquides dans des volumes normaux avec un niveau de nicotine adéquat et permettre à une grande partie d'entre eux de réduire leur consommation d'e-liquide.

La révision à la hausse de la concentration maximale de nicotine des e-liquides permettrait à un quart des vapoteurs de réduire leur consommation d'e-liquide, et permettrait aux fumeurs d'avoir accès à un produit à risque réduit plus efficace. Malgré les promesses faites en 2013 lors des débats sur la TPD, aucun produit de vapotage à plus de 20 mg/ml de nicotine n'est disponible dans le réseau pharmaceutique en 2021.

Taxes, interdictions des arômes et monopoles de vente d'État sur la vape sont des barrières à l'arrêt tabagique dans les pays qui les appliquent. Ces mesures alimentent aussi un recours massif au marché noir ou à d'autres sources alternatives et les achats à l'étranger, avec l'insécurité sanitaire que ces situations entraînent, elles poussent plus de personnes à fumer et elles décrédibilisent les autorités politiques et sanitaires. Les États membres et l'UE doivent cesser de s'engager dans cette direction extrêmement dangereuse.

La grande majorité des consommateurs de nicotine à faible risque souhaitent que l'administration européenne fournisse des **informations honnêtes, ouvertes et accessibles** sur les alternatives de réduction des risques au tabagisme.

INTRODUCTION : PLUS DE 35 000 PARTICIPANTS DANS L'UE

Entre le 12 octobre et le 31 décembre 2020, 37 303 adultes ont répondu à l'enquête en ligne sur les consommateurs de nicotine dans l'UE lancée par l'association European Tobacco Harm Reduction Advocates (ETHRA). L'enquête en ligne a été hébergée sur la plateforme Evalandgo⁴, qui est conforme au RGDP européen⁵.

L'ETHRA a conçu, organisé, traduit en 16 langues et analysé l'enquête sur une base de bénévolat et sans financement externe⁶. Le questionnaire commençait par une brève explication du processus d'enquête. La participation était limitée aux adultes et une seule réponse par adresse IP était autorisée.

Sur les 37 303 répondants, 35 296 (94,6 %) vivent dans l'un des 28 pays de l'Union européenne soumis à la directive européenne sur les produits du tabac (TPD). Parmi eux, 33 312 (94,4 %) se sont déclarés citoyens de l'un des pays de l'UE. Les résidents d'Italie (7 955), de France (7 279), d'Allemagne (6 283) et d'Espagne (5 208) ont fourni près des trois quarts des réponses.

Remarque : les réponses des résidents britanniques ont été incluses dans ces résultats, le Royaume-Uni étant officiellement membre de l'UE jusqu'au 31 décembre 2020 et la législation britannique conforme à la TPD. Les résultats pour certains des autres pays européens, y compris ceux hors de l'UE, pourraient être analysés séparément ultérieurement (en fonction de la disponibilité des bénévoles de l'ETHRA).

Ce rapport ne couvre que les réponses des 35 296 résidents des 28 pays de l'UE, qui ont mis en œuvre la directive européenne sur les produits du tabac (TPD). La TPD, qui inclut les produits de vapotage à la nicotine, a été adoptée en 2014 et mise en œuvre dans les États membres en 2016. La vente de snus est interdite dans l'UE, à l'exception de la Suède. La TPD réglemente également la vente de cigarettes et d'autres produits de tabac combustibles⁷.

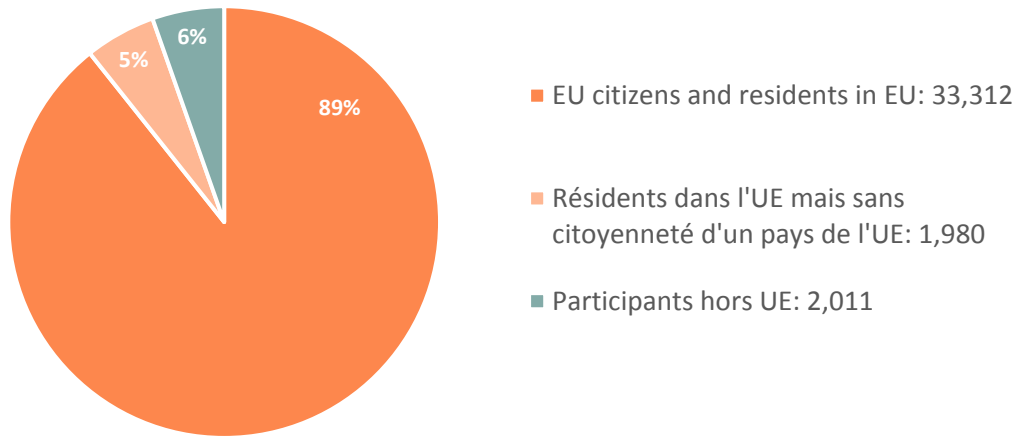
⁴ [Survey maker to create Free online forms | Eval&GO \(evalandgo.com\)](https://www.evalandgo.com/)

⁵ [EUR-Lex - 32016R0679 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32016R0679-EN)

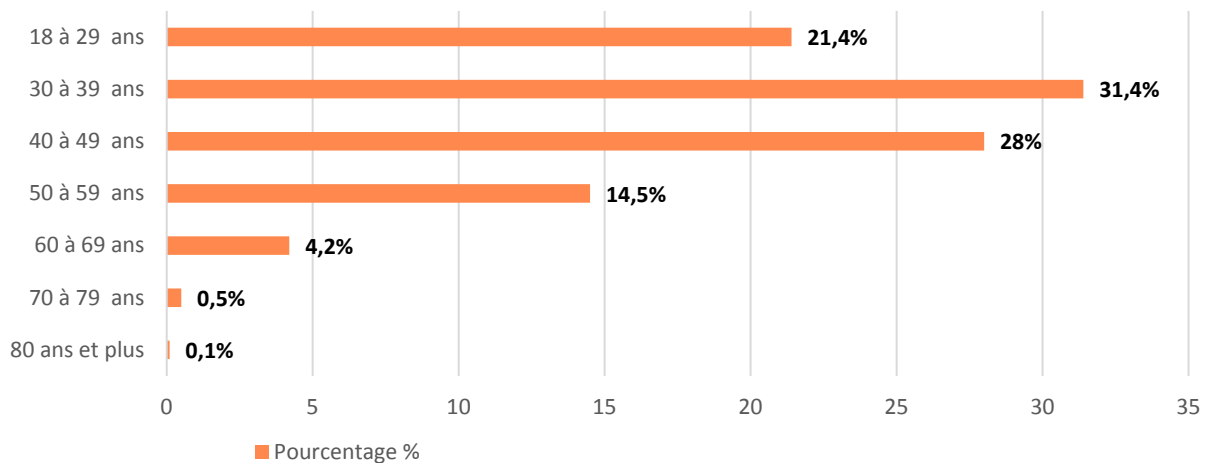
⁶ Les seuls coûts ont été l'abonnement de 50 €/mois à la plateforme, payés par l'association française indépendante à but non lucratif Sovape, qui est partenaire d'ETHRA.

⁷ Tobacco Products Directive (TPD) 2014/40/EU
https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/tobacco/docs/dir_201440_en.pdf

37,303 PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE
DONT 35,292 RÉSIDENTS DANS L'UE



PART DE RÉPONDANTS PAR AGE



Le questionnaire contenait 44 questions, dont certaines conditionnées à des réponses antérieures. Les répondants ont mis 11 minutes en moyenne pour répondre à l'enquête. L'ETHRA est très reconnaissante envers les 37 303 répondants et honorée de leur confiance. Le temps pris par les répondants souligne le grand intérêt et le désir de contribuer au développement des connaissances sur les thèmes de la réduction des risques abordés dans l'enquête.

À notre connaissance, cette enquête est la première à couvrir le sujet de l'usage de la nicotine de manière aussi complète à l'échelle européenne, avec 16 langues disponibles

pour les répondants⁸. Avec plus de 35 000 réponses de résidents des 28 pays de l'UE, y compris le Royaume-Uni, ces résultats mettent en évidence plusieurs points cruciaux sur l'état de l'usage de la nicotine. Le grand nombre de réponses des utilisateurs de vape (>30 000) et de snus (près de 2 000) constitue un échantillon important pour ces sujets en Europe.

En complément de ce rapport, l'ETHRA publie sur son site Internet les données sélectionnées pour les répondants des pays de l'UE, ainsi que les données sélectionnées pour les répondants de chaque pays. En outre, les plus de 7000 commentaires de fin de questionnaire postés par les participants seront en ligne sur le site de l'ETHRA⁹.

Le questionnaire a été conçu pour s'adresser spécifiquement aux adultes consommateurs de nicotine, sans chercher à être représentatif de la population européenne générale. L'absence d'une base de référence solide sur les caractéristiques sociologiques des consommateurs européens de nicotine à faible risque aurait rendu difficile la pondération des réponses. Cette option a également été écartée par le manque de moyens financiers dont nous disposions.

Le questionnaire a été conçu par des utilisateurs de produits de nicotine à faible risque, avec les conseils des partenaires scientifiques d'ETHRA¹⁰. La capacité du questionnaire à pointer des questions sensibles semble avoir été l'un des moteurs de la forte participation, et ce malgré l'absence de budget pour démarcher les répondants et le silence des grands médias sur son existence.

Les résultats présentent des tendances fortes parmi les utilisateurs. Toutefois, leur signification doit être évaluée sans surinterprétation en raison de certaines limites des données. Parmi les limites à prendre en compte, citons le fait qu'il s'agissait exclusivement d'une enquête sur Internet, que les vapoteurs sont surreprésentés, avec une prédominance masculine (85,1 %) et que la participation a été faible dans certains pays.

⁸ A previous similar (not strictly the same) survey was conducted in 2013: Farsalinos, K. E.; Romagna, G.; Tsiapras, D.; Kyrzopoulos, S.; Voudris, V. Characteristics, Perceived Side Effects and Benefits of Electronic Cigarette Use: A Worldwide Survey of More than 19,000 Consumers. *Int. J. Environ. Res. Public Health* **2014**, *11*, 4356-4373. <https://doi.org/10.3390/ijerph110404356>

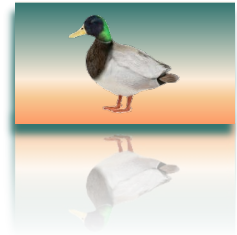
⁹ See on: ethra.co

¹⁰ [ETHRA - Scientific Partners](#)

Notes de travail :

- Il y a eu une erreur d'affichage dans le questionnaire espagnol pour la question 29. Nous avons écarté toutes les réponses à cette question. Pour contourner ce problème, un filtre pour les répondants déclarant vapoter a été appliqué aux réponses à la question 7 sur le statut tabagique. Cela permet d'établir le statut tabagique des vapoteurs actuels.

- Certaines réponses comportant des valeurs aberrantes (sur la teneur en nicotine des e-liquides, le volume des e-liquides et l'utilisation des boîtes de snus) ont été exclues afin de ne pas biaiser les résultats par des fautes de frappe, des malentendus ou de la malveillance.



TABAGISME ET DÉSIR D'ARRÊTER DE FUMER

À l'exception de la Suède, la façon prédominante de consommer de la nicotine dans les pays de l'UE est toujours de fumer du tabac¹¹. Notre enquête a touché 34 991 participants qui ont déclaré utiliser au moins un ou plusieurs produits de nicotine. L'échantillon montre une nette surreprésentation des vapoteurs, ce qui reflète les personnes touchées par la diffusion de l'enquête sur les réseaux de soutien à la réduction des risques. Les données ne peuvent évidemment pas être généralisées à la population générale, mais fournissent des informations plus robustes que d'autres enquêtes à petite échelle sur les utilisateurs de produits nicotiniques à faible risque.

COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON DE L'ENQUÊTE

L'échantillon des 34 991 utilisateurs de produits nicotiniques présente les caractéristiques suivantes :

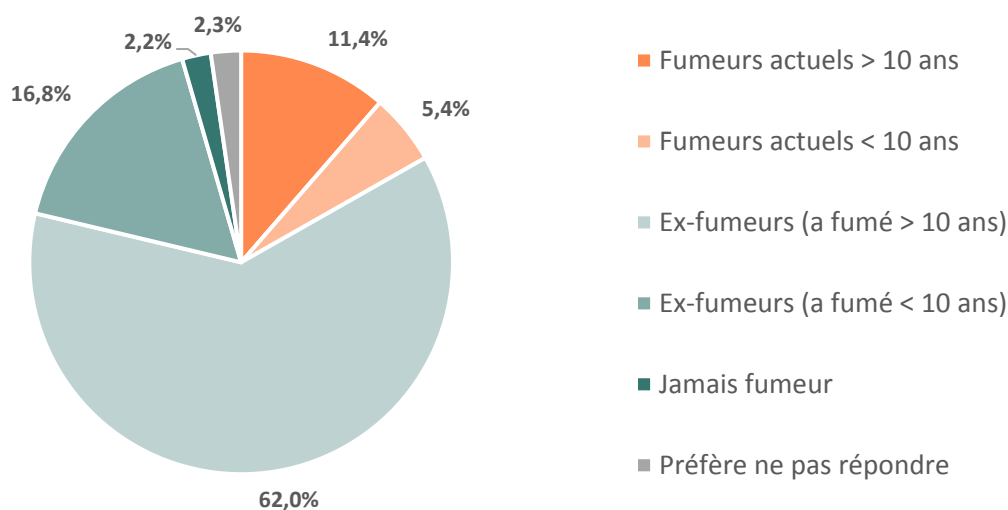
- 94 % utilisent des produits de vapotage.
- 9 % fument des cigarettes et 3,6 % du tabac à rouler.
- 2,9 % de l'échantillon utilise du SNUS, tandis que 1,5 % des sachets de nicotine ("snus sans tabac") et 0,5 % des "chewbags".
- 0,5 % ont recours aux produits de nicotine pharmaceutiques (gommes, patchs ou inhalateurs).
- Une petite proportion de répondants utilise divers autres types de produits de tabac combustibles : 0,9 % fument le cigare, 0,5 % la pipe et 1,3 % la chicha.
- 1,6 % consomment des produits de tabac chauffé.
- Le tabac à priser compte 0,3 % d'utilisateurs et les autres tabacs oraux 0,1 %.

¹¹ We omit the very common but at a tiny level consumption of nicotine via solanaceous vegetables (e.g. potatoes, eggplants, sweet peppers, tomatoes, cauliflower, physalis, etc.).

- 2,7 % des répondants déclarent utiliser un produit de nicotine autre que ceux énumérés. Une part d'entre eux précisent vapoter sans nicotine.

Concernant le statut tabagique, 16,8 % déclarent fumer alors que 78,8 % déclarent avoir arrêté de fumer. 2,2 % n'ont jamais fumé et 2,3 % ont préféré ne pas répondre.

STATUT TABAGIQUE DE 35,280 PARTICIPANTS



AIDES EFFECTIVES POUR ARRÊTER DE FUMER

Plus des trois quarts (78,7 %) des répondants sont des ex-fumeurs (n=27 758). Bien qu'ils soient minoritaires (16,8 %), l'enquête a également touché plus de 5 600 fumeurs actuels. Les données sur l'utilisation des aides au sevrage tabagique, les obstacles pour arrêter de fumer et l'utilisation des produits de réduction des risques par ces deux groupes de personnes sont précieuses pour comprendre la situation dans l'UE.

Sur les 27 758 ex-fumeurs qui ont répondu à l'enquête :

- 97,2 % citent la vape parmi les aides effectives pour les aider à arrêter de fumer,
- 1,9 % ont utilisé du snus ou des sachets de nicotine.
- 0,2 % des ex-fumeurs déclarent avoir été aidés par les informations de l'OMS.
- Les substituts nicotiniques (gommes, patches, etc.) ont aidé 2,8 % et les médicaments pharmaceutiques 0,6 % des ex-fumeurs.
- 5,1 % déclarent avoir arrêté avec la volonté.

- Les services d'aide à l'arrêt du tabac ont aidé 0,4 % et les lignes téléphoniques d'aide à l'arrêt du tabac 0,3 % de ces ex-fumeurs.
- Les groupes d'entraide par les pairs ont aidé 0,8 % des ex-fumeurs.
- L'hypnose (0,4 %) et les livres d'autoassistance (0,8 %) sont également mentionnés, tandis que 1,4 % ont coché la case pour d'autres méthodes.

Sur les 5 600 personnes qui fument actuellement, deux tiers fument quotidiennement, tandis qu'un tiers (32,9 %) fume, mais pas tous les jours. La moitié (48,9 %) de ces fumeurs non quotidiens déclarent ne fumer qu'une seule cigarette aux occasions où ils fument.

Dans ce qui suit, le rapport examinera d'abord les données sur les utilisateurs de snus et de vape, deux produits à base de nicotine à faible risque cités dans l'enquête comme moyen d'arrêter de fumer. Ensuite, le rapport évaluera le désir des participants d'arrêter de fumer et les obstacles à la réalisation de ce désir.

LA RÉDUCTION DES RISQUES AIDE À ARRÊTER DE FUMER

La réduction des risques est une approche qui s'est développée depuis longtemps dans de nombreuses pratiques sociales. Les ceintures de sécurité dans les voitures, les préservatifs pour réduire le risque de maladies sexuellement transmissibles, l'accès à des seringues propres pour les personnes qui s'injectent des drogues sont quelques exemples pratiques actuels. Appliquée à l'usage nocif de fumer du tabac, la réduction des risques est une stratégie visant à consommer la nicotine sous des formes plus sûres que de fumer¹².

La gomme à la nicotine, inventée par Fernö en 1969, s'inspire de cette approche. Cependant, les gommes à la nicotine ont été autorisées comme médicament seulement dans les années 1980¹³. Par la suite, les substituts nicotiques pharmaceutiques ont eu un effet limité sur le tabagisme. Actuellement, le snus et le vapotage sont les deux produits de nicotine à faible risque les plus utilisés par les fumeurs de l'UE pour arrêter, réduire ou éviter de fumer.

Le snus est un produit du tabac oral traditionnel suédois qui est utilisé depuis trois siècles. Disponible en vrac ou dans de petits sachets, le snus est placé entre la gencive et la lèvre. Lors de sa préparation, le tabac n'est pas fermenté, mais pasteurisé. Ce procédé permet d'éviter la croissance bactérienne qui produit les niveaux élevés de nitrosamines, des substances cancérigènes, présentes dans d'autres produits du tabac. La vente de snus est interdite dans l'UE, à l'exception de la Suède qui est exemptée de cette interdiction.

Les sachets de nicotine ("nicotine pouches") sont similaires aux sachets de snus, mais ne contiennent pas de tabac. Ils ne sont apparus que récemment sur le marché dans certains pays européens.

Le vapotage se développe depuis 2007 en Europe. Le vapotage consiste à chauffer un liquide composé de propylène glycol (PG) et/ou de glycérine végétale (VG) et éventuellement

¹² Royal College of Physicians: Nicotine without smoke: tobacco harm reduction. London: RCP; 2016. [Nicotine without smoke: Tobacco harm reduction | RCP London](#)

¹³ Mark J Elam: The Technopolitics of Nicotine Replacement from Nicorette® Gum to E-Cigarettes (2014), In Blok, A. and Gundelach, P. (eds) The Elementary Forms of Sociological Knowledge. Essays in Honour of Margareta Bertilsson https://www.academia.edu/10632854/The_Technopolitics_of_Nicotine_Replacement_from_Nicorette_Gum_to_E_Cigarettes

d'arômes et/ou de nicotine. Sans combustion ni tabac, le vapotage ne produit pas de monoxyde de carbone, élimine la plupart des milliers de substances toxiques présentes dans la fumée des cigarettes et réduit drastiquement les substances résiduelles^{14 15 16}. Une multitude de modèles et de choix d'e-liquides permettent à l'utilisateur d'ajuster sa vape (variation des tirages - aériens ou serrés -, des goûts, de la force de nicotine, etc.) Des dizaines de millions d'utilisateurs ont adopté la vape pour arrêter ou réduire leur consommation de tabac. Actuellement, le vapotage avec nicotine est inclus comme produit connexe dans l'article 20 de la directive européenne sur les produits du tabac (TPD).

Dans les sections suivantes, nous présentons les données de notre enquête sur les deux produits à risque réduit les plus populaires. Tout d'abord, nous abordons l'utilisation du snus et des sachets de nicotine, avec un focus sur la Suède, seul pays de l'UE où la vente de snus est légale. Ensuite, nous présentons nos données sur l'utilisation des produits de vapotage.

¹⁴ Public Health England: Evidence review of e-cigarettes and heated tobacco products, 2018.

<https://www.gov.uk/government/publications/e-cigarettes-and-heated-tobacco-products-evidence-review>

¹⁵ Shahab L, Goniewicz ML, Blount BC, et al. Nicotine, carcinogen, and toxin exposure in long-Term e-cigarette and nicotine replacement therapy users. *Ann Intern Med* 2017;166 (6):390-400. <https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/M16-1107>

¹⁶ Romain Dusautoir, Gianni Zarcone, Marie Verrielle, Guillaume Garçon, Isabelle Fronval, Nicolas Beauval, Delphine Allorge, Véronique Riffault, Nadine Locoge, Jean-Marc Lo-Guidice, Sébastien Anthérieu : Comparison of the chemical composition of aerosols from heated tobacco products, electronic cigarettes and tobacco cigarettes and their toxic impacts on the human bronchial epithelial BEAS-2B cells, *Journal of Hazardous Materials*, Volume 401, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.jhazmat.2020.123417>.

LE SNUS : LA VOIE SUÉDOISE SANS FUMÉE

Note de contexte. Aux États-Unis, la FDA a accepté le snus comme un produit à risque réduit pour l'ensemble de ses cinq critères¹⁷. En revanche, la vente de snus est interdite dans l'UE depuis 1992, à l'exception de la Suède qui a bénéficié d'une dérogation pour ce produit à risque réduit lors de son adhésion à l'UE. Actuellement, la Suède a de loin le plus faible taux de fumeurs¹⁸ et de maladies liées au tabagisme¹⁹ de l'Union européenne. Le snus est un tabac oral à très faible teneur en nitrosamines, en raison de son processus de production sans fermentation, mais avec pasteurisation.

Les sachets de nicotine ("nicotine pouches") sont des petits sachets semblables au snus, contenant de la nicotine, mais sans tabac. Ils n'ont été introduits que récemment sur certains marchés européens. Le snus et les sachets de nicotine ont été combinés dans le questionnaire. Pour faciliter la lecture, nous ne répétons pas chaque fois le terme "sachets de nicotine".

Utilisation du snus

Dans notre enquête, 73,6 % des utilisateurs de snus l'utilisent tous les jours, 10,5 % toutes les semaines, 8 % occasionnellement (tous les mois) et 5,2 % en de rares occasions (moins d'une fois par mois).

Les utilisateurs de snus consomment en moyenne 3,4 boîtes (avec 20 sachets par boîte) de snus par semaine. Les utilisateurs quotidiens de snus déclarent consommer en moyenne 3,9 boîtes de snus par semaine²⁰.

Le snus : le produit qui permet aux Suédois d'éviter de fumer, interdit dans l'UE

- Malgré la très faible diffusion de ces produits, 1,9 % des ex-fumeurs de l'UE ayant participé à l'enquête ont déclaré avoir utilisé du snus ou des sachets de nicotine pour arrêter de fumer.
- 73,7 % des utilisateurs européens de snus ayant fumé ont arrêté de fumer. 61,4 % d'entre eux avaient fumé pendant plus de dix ans avant d'arrêter.

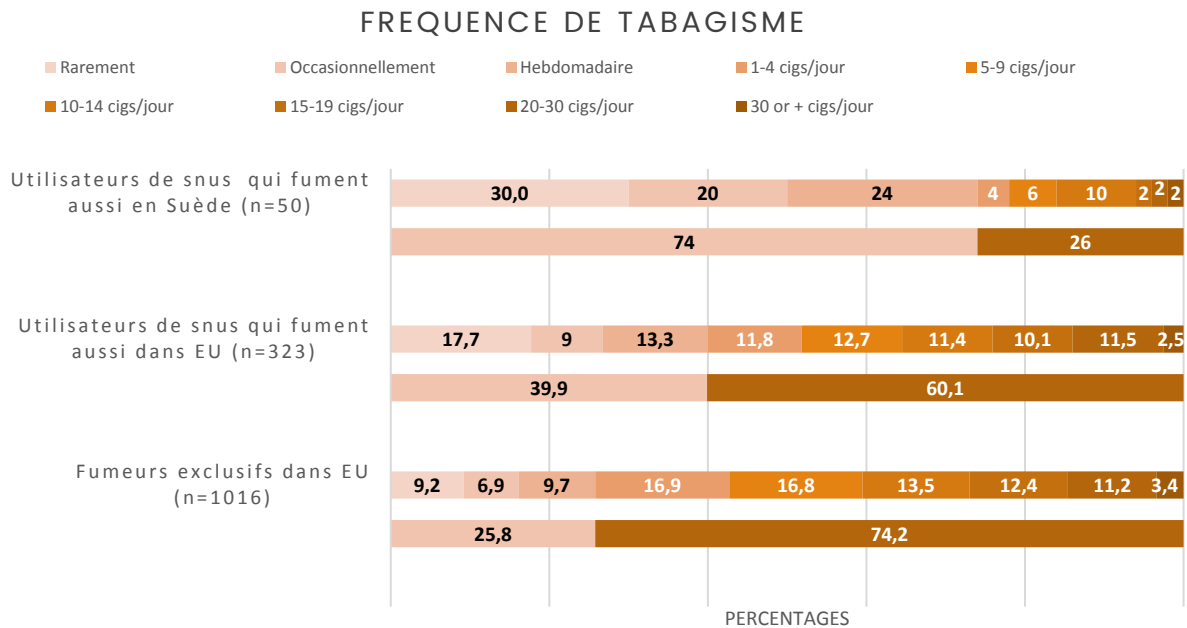
¹⁷ [FDA grants first-ever modified risk orders to eight smokeless tobacco products | FDA](#)

¹⁸ Eurobarometer 506 in 2020: [Eurobarometer \(europa.eu\)](#)

¹⁹ Ramström L.: Tobacco-related mortality in Sweden and EU in 2019 ([PDF](#)) [Tobacco-related mortality Sweden&EU easier readable charts \(researchgate.net\)](#)

²⁰ **Note :** Pour limiter les biais liés à des réponses irréalistes dues à un malentendu, une faute de frappe ou une malveillance, nous avons exclu les déclarations de consommation de plus de 30 boîtes de snus par semaine.

- 20,9 % des utilisateurs européens de snus fument également. Parmi ces "doubles utilisateurs", 39,9 % fument moins d'une fois par jour : 17,7 % fument rarement, 9 % fument occasionnellement et 13,3 % fument toutes les semaines. En comparaison, un quart (25,8 %) des fumeurs exclusifs fument moins que quotidiennement.



Focus sur les répondants suédois

La Suède est le seul pays de l'UE qui autorise la vente de snus - bien que certains pays autorisent l'importation pour la consommation personnelle. Au cours des 30 dernières années, le passage de la consommation de cigarettes à celle de snus a permis à la Suède d'avoir la plus faible prévalence de fumeurs en Europe et les taux les plus bas de maladies et de décès liés au tabagisme.

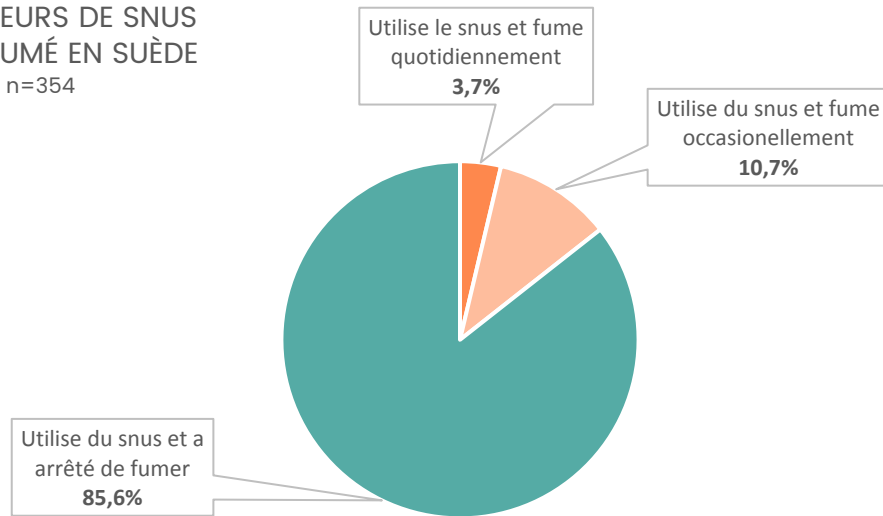
Le snus et l'arrêt du tabac en Suède

- Dans notre enquête, 85,6 % des utilisateurs suédois de snus qui ont déjà fumé ont arrêté de fumer.
- Interrogés sur les aides efficaces qu'ils ont utilisées pour arrêter de fumer, 43,3 % des ex-fumeurs suédois de l'enquête ont mentionné le snus et/ou les sachets de nicotine.

Bien que l'échantillon de l'enquête ne soit pas représentatif de la population générale, l'énorme différence dans la proportion d'ex-fumeurs qui ont utilisé le snus pour arrêter de fumer, entre 2 % pour les répondants de l'UE et 43 % pour les résidents de la Suède,

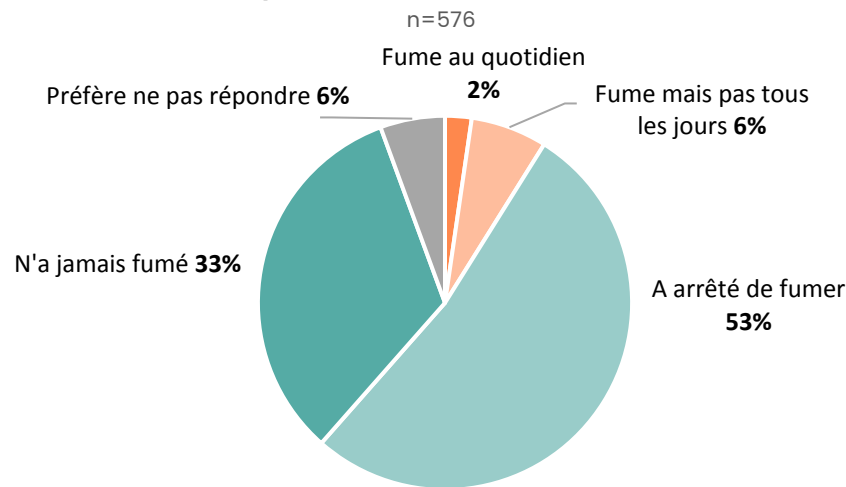
suggère fortement que lorsque le snus est aussi disponible que les cigarettes, une grande partie des consommateurs choisissent l'option moins nocive.

UTILISATEURS DE SNUS
AYANT FUMÉ EN SUÈDE
n=354



- 8,9 % des utilisateurs de snus en Suède sont actuellement fumeurs.
- Près des $\frac{3}{4}$ d'entre eux fument de manière non quotidienne. Seuls 50 Suédois doubles utilisateurs de snus et de cigarettes ont répondu à l'enquête, la statistique doit donc être considérée avec une certaine prudence. Toutefois, il convient de noter que la proportion d'utilisateurs suédois de snus qui sont des fumeurs quotidiens est presque trois fois inférieure à la proportion de fumeurs quotidiens parmi les fumeurs exclusifs dans l'UE.
- Seuls 2,3 % des utilisateurs de snus en Suède sont aussi fumeurs au quotidien.

STATUT TABAGIQUE DES UTILISATEURS DE SNUS EN SUÈDE



- 33 % des utilisateurs de snus en Suède n'ont jamais fumé. Ces données illustrent la transition sociale de la Suède en matière de consommation de nicotine, passant d'une consommation prédominante de cigarettes à une consommation prédominante du produit à risque réduit. Cela positionne la Suède comme le pays européen ayant le plus faible taux de fumeurs (7 % en 2020, selon l'Eurobaromètre 506) et le plus faible taux de maladies liées au tabagisme²¹. Comme le montrent Ramström et al. (2016), le modèle de consommation de tabac en Suède a évolué de la prédominance de la cigarette à l'utilisation du snus progressivement, depuis les années 1980¹. Dans notre enquête menée en 2020, 33 % des utilisateurs de snus en Suède n'ont jamais fumé.

Notre questionnaire n'a pas interrogé les utilisateurs sur l'ordre de leur initiation entre les différents produits. Cependant, le rôle majeur que le snus a joué dans la réduction du tabagisme en Suède est illustré par les données de notre enquête qui montrent que seulement 8,9 % des utilisateurs de snus fument également (la plupart du temps seulement de temps en temps) et qu'un énorme 91 % des utilisateurs de snus ne fument pas.

Utilisation du snus

- 89,6 % des utilisateurs de snus en Suède utilisent le snus quotidiennement et consomment en moyenne 4,7 boîtes (20 sachets par boîte) par semaine. 5,8 %

²¹ Ramström, L.; Borland, R.; Wikmans, T. Patterns of Smoking and Snus Use in Sweden: Implications for Public Health. *Int. J. Environ. Res. Public Health* **2016**, *13*, 1110. <https://doi.org/10.3390/ijerph13111110>

utilisent le snus de façon hebdomadaire, 3,3 % utilisent le snus de façon occasionnelle et 1,2 % utilisent le snus rarement.

- En ce qui concerne les résidents suédois qui ont essayé le snus, mais n'ont pas continué à l'utiliser (n= 165), aucun de nos répondants n'a été empêché par le manque de disponibilité du produit, 17,6 % ont déclaré ne pas en avoir besoin et 41,2 % ne l'ont pas aimé. Certains (4,9 %) doutent de sa sécurité, 7,9 % le trouvent trop cher et 12,1 % estiment que le snus ne délivre pas suffisamment de nicotine. Certains (6,7 %) ne savaient pas pourquoi ils n'adoptaient pas le snus, ont préféré ne pas répondre (3,6 %) ou ont mentionné d'autres raisons (26,7 %).

31 % des fumeurs de l'UE intéressés si le snus était légalisé.

Parmi les 2 604 répondants de l'UE qui avaient seulement essayé le snus, 13,8 % ont déclaré que le manque d'accès et de disponibilité du produit expliquait qu'ils ne continuaient pas à l'utiliser. Cela contraste avec la Suède, où aucun des répondants n'a été empêché de continuer à utiliser le snus par impossibilité d'accès.

Les autres raisons pour lesquelles des personnes de l'UE n'ont pas continué à utiliser le snus après l'avoir essayé sont les suivantes :

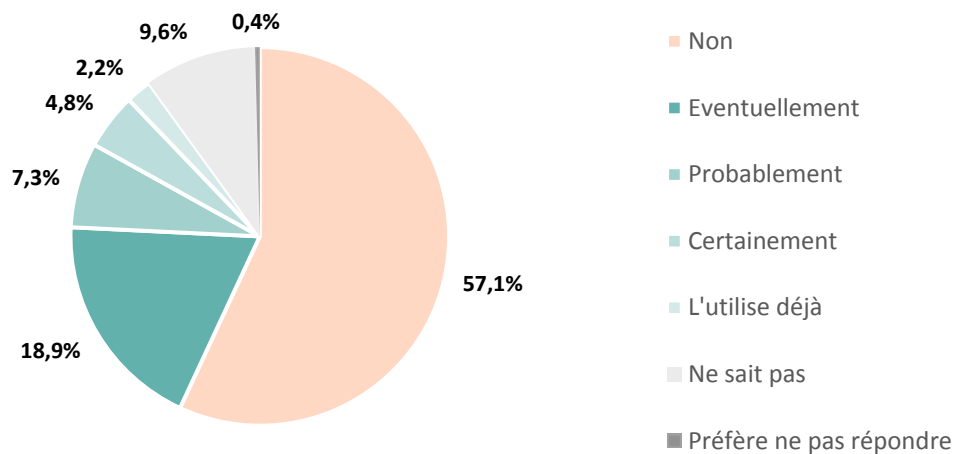
- 45,2% ont déclaré ne pas l'avoir aimé,
- 17,1% pensent qu'ils n'en ont pas besoin,
- 9,1% trouvent que le snus n'est pas assez efficace pour délivrer de la nicotine,
- 7,9% trouvent le snus trop cher,
- 9,9% ont des doutes sur sa sécurité,
- 4,6% ont préféré ne pas répondre, 10,3% ne connaissaient pas la raison et 10,2% ont mentionné d'autres raisons.

Si le snus était légalisé dans l'UE, près d'un cinquième de l'ensemble de l'échantillon serait intéressé (éventuellement, probablement ou certainement) à l'essayer. La grande prédominance dans l'enquête de vapoteurs, qui utilisent déjà un produit à risque réduit, fait que ce chiffre ne peut pas être généralisé.

Si le snus était légalisé, 30,9 % des fumeurs actuels résidant dans l'UE se disent intéressés à essayer le snus, éventuellement (18,9 %), probablement (7,3 %) ou certainement (4,8 %).

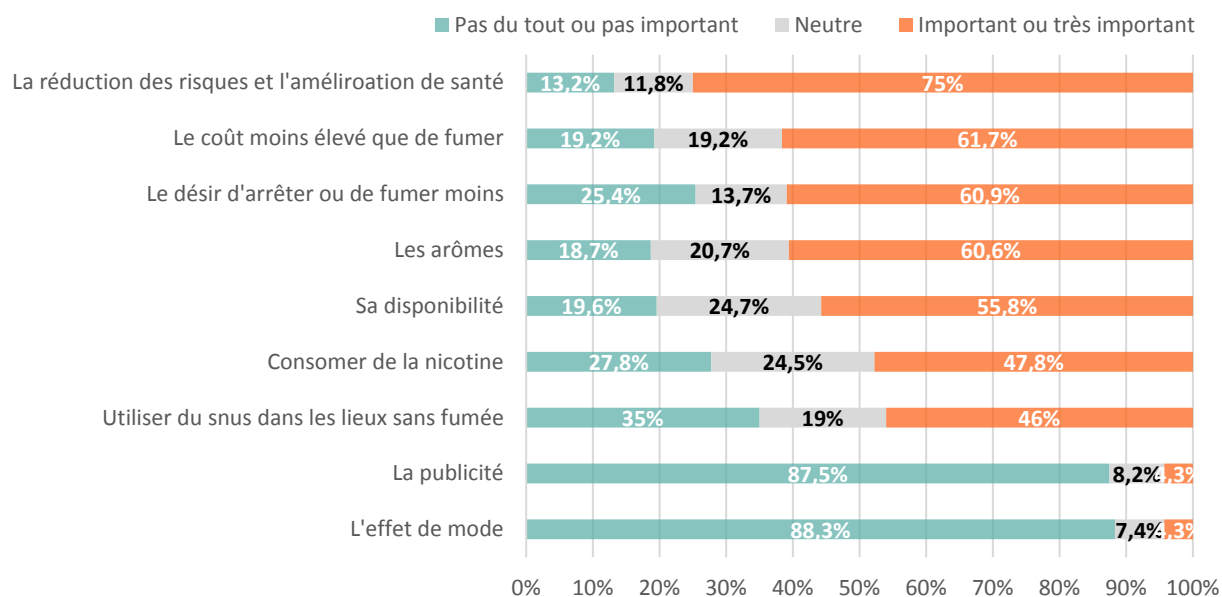
SI LE SNUS ÉTAIT LÉGALISÉ DANS L'UE, L'ESSAYERIEZ-VOUS ?

4,319 RÉPONSES DE FUMEURS ACTUELS



RAISONS D'ESSAYER LE SNUS, PAR NIVEAU D'IMPORTANT

CHEZ LES UTILISATEURS ET LES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE L'ESSAYER (N~7,150)



En résumé

L'exemple du snus en Suède est un succès de baisse du tabagisme^{22 23} et de ses méfaits²⁴ à travers le recours à la réduction des risques par la population. Il est surprenant que l'UE rejette cet exemple d'un de ses États membres, en maintenant l'interdiction de la vente du snus. Alors que la FDA américaine l'a reconnu comme produit à risque réduit sur les cinq critères²⁵. Notre enquête montre que près d'un tiers des fumeurs actuels de l'UE essaieraient le produit s'il était légalisé. Les raisons invoquées par les consommateurs pour essayer le snus montrent clairement l'importance de la réduction des risques (pour 75 % d'entre eux) et de l'abandon du tabac (pour 61 %). Pour que le snus attire les fumeurs et les détourne des cigarettes, d'autres facteurs tels que le prix, la saveur et la disponibilité peuvent jouer un rôle déterminant.

²² Ramström, L.; Borland, R.; Wikmans, T. Patterns of Smoking and Snus Use in Sweden: Implications for Public Health. *Int. J. Environ. Res. Public Health* **2016**, *13*, 1110. <https://doi.org/10.3390/ijerph13111110>

²³ La Suède a le plus bas taux de fumeurs de l'UE. Eurobarometer 506 in 2020: [Eurobarometer \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurobarometer/eurobarometer.cfm)

²⁴ Ramström L.: Tobacco-related mortality in Sweden and EU in 2019 [\[PDF\] Tobacco-related mortality Sweden&EU easier readable charts \(researchgate.net\)](https://www.researchgate.net/publication/344111110)

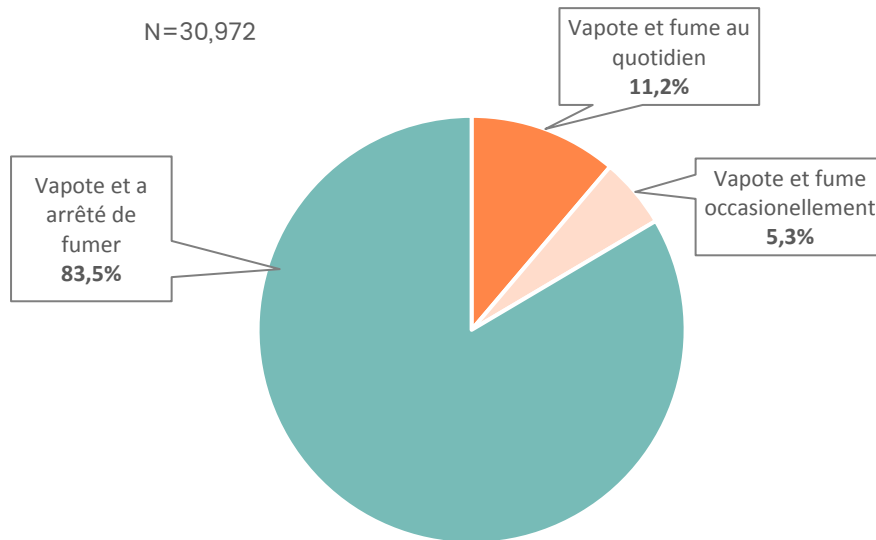
²⁵ [FDA grants first-ever modified risk orders to eight smokeless tobacco products | FDA](https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-grants-first-ever-modified-risk-orders-eight-smokeless-tobacco-products)

LA VAPE : UN MOUVEMENT VERS LA RÉDUCTION DES RISQUES

- 83.5 % des vapoteurs, ayant fumé (n=30 972), ont arrêté de fumer.
- Plus des trois quarts des vapoteurs ex-fumeurs ont fumé pendant plus de dix ans avant d'arrêter.

VAPOTEURS AYANT FUMÉ DANS LEUR VIE

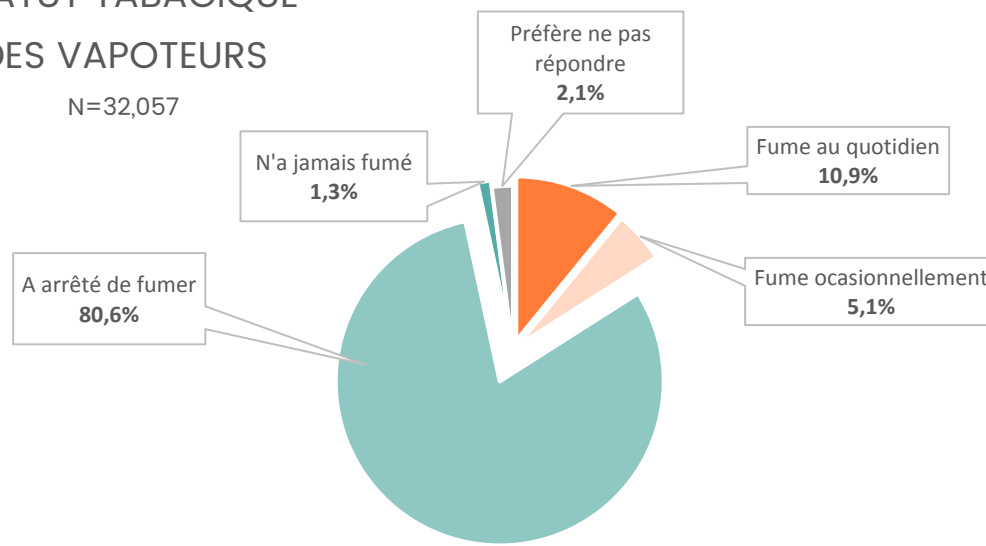
N=30,972



Parmi les 32 057 vapoteurs de l'EU dans l'enquête, 1,3 % disent vapoter sans avoir fumé auparavant et 2 % ont choisi de ne pas répondre. 10,9 % sont des doubles usagers qui fument au quotidien et 5,1 % qui fument occasionnellement.

STATUT TABAGIQUE DES VAPOTEURS

N=32,057



■ Fume au quotidien ■ Fume occasionnellement ■ A arrêté de fumer ■ N'a jamais fumé ■ Préfère ne pas répondre

Bien que l'échantillon de l'enquête ne puisse être considéré comme représentatif de la population générale, ces résultats obtenus auprès de plus de 32 000 personnes suggèrent fortement qu'il existe en Europe une masse significative de personnes qui sont passées de la cigarette au vapotage.

Il s'agit de plusieurs dizaines de milliers de personnes pour qui le sujet est suffisamment important pour qu'elles donnent de leur temps pour participer à notre enquête. Une grande partie des plus de 7000 commentaires ouverts au questionnaire, publiés en ligne sur le site de l'ETHRA, soulignent cet aspect.

La réduction des risques et l'amélioration de la santé sont importantes pour 97 % de ceux qui adoptent la vape

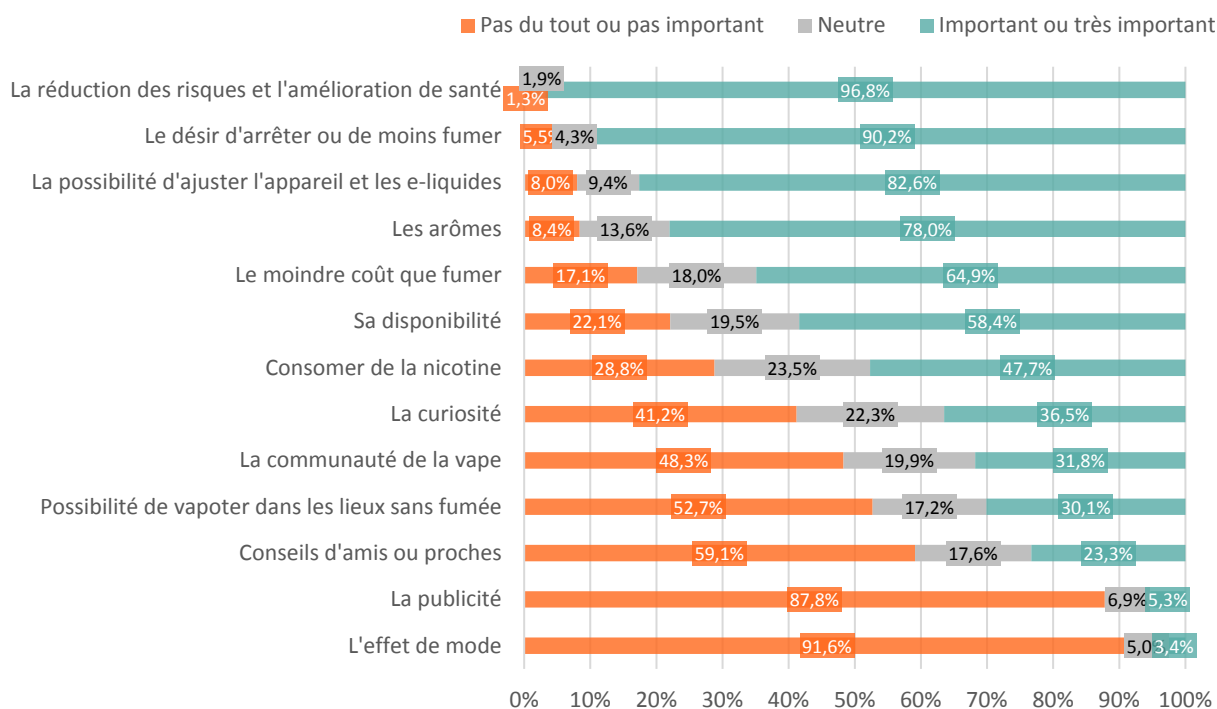
Les personnes qui vapotent actuellement ont évalué les raisons pour lesquelles elles ont adopté la vape.

- La raison la plus courante est "la réduction des risques par rapport au tabagisme et l'amélioration de ma santé", 90,7 % des personnes interrogées estiment cette raison très importante et 6 % la trouvent importante.
- 97,6 % des fumeurs actuels ont déclaré continuer de vapoter pour la même raison, ce qui indique l'amélioration de la santé ressentie par les utilisateurs au fil du temps.
- Le désir d'arrêter de fumer, ou de fumer moins, est classé comme important pour 8,6 % et comme très important pour 81,6 % des vapoteurs.

- Les arômes de la vape jouent un rôle jugé important (19,8 %) ou très important (58,2 %) pour 78 % des vapoteurs.
- Le fait que le vapotage soit moins coûteux que le tabagisme est également un facteur majeur de changement pour 64,9 % d'entre eux, 16,8 % le jugeant important et 48,1 % le considérant comme une raison très importante d'adopter les produits du vapotage.

LES RAISONS D'ADOPTER LA VAPE, PAR ORDRE D'IMPORTANCE

~30,000 RÉPONDANTS QUI VAPOTENT ACTUELLEMENT



Autres facteurs liés à l'adoption ou à l'utilisation des produits de vape

- Outre la réduction des risques et l'arrêt du tabac, le rôle des saveurs et la réduction des coûts, 58,4 % des vapoteurs déclarent que la disponibilité des produits de vapotage est importante (19,7 %) ou très importante (38,7 %).
- 82,6 % considèrent la possibilité d'ajuster le dispositif et les e-liquides à leur convenance comme importante (17,2 %) ou très importante (65,4 %).
- 31,9 % considèrent que le rôle de la communauté de la vape (les pairs) a été important (11,4 %) ou très important (20,5 %) dans leur adoption de l'outil de réduction des risques. Le fait que des amis ou la famille leur aient parlé du vapotage est important (10 %) ou très important (13,3 %) pour 23,3 % des vapoteurs.

- 30,1 % considèrent que le fait de pouvoir vapoter dans des zones sans fumée est important (10,8 %) ou très important (19,4 %) pour leur adoption de la vape et presque aussi important (28 %) pour continuer à vapoter.
- La curiosité est un facteur important (14,7 %) ou très important (21,9 %) pour 36,5 % des vapoteurs. L'effet de mode a été considéré comme important (1,4 %) ou très important (2 %) par seulement 3,4 % des vapoteurs pour leur adoption. La publicité a été importante (2 %) ou très importante (3,4 %) pour l'adoption de moins de 6 % des vapoteurs.

L'enquête a également demandé les raisons de continuer de vapoter ; les résultats sont très similaires à ceux des raisons d'adoption (voir les données sélectionnées en annexe pour plus de détails).

En résumé

La réduction des risques et l'amélioration de la santé, suivies par l'arrêt ou la réduction du tabagisme, sont les principales motivations pour adopter la vape et sont mentionnées comme importantes ou très importantes par plus de 90 % des vapoteurs actuels.

Pour soutenir le changement, l'adaptabilité des produits de vapotage est un élément important pour plus de 80 % des vapoteurs interrogés. Plus des deux tiers considèrent que la disponibilité du produit est importante, tandis que la curiosité a joué un rôle dans la découverte du produit pour plus d'un tiers.

Environ un tiers considère que le rôle de la communauté de la vape, l'aide des pairs, a été important dans leur transition. 30 % considèrent que la possibilité de vapoter dans des zones sans fumée a été importante pour leur adoption. Seule une très petite minorité de vapoteurs pense que la publicité ou l'effet de mode ont influencé leur choix de commencer.

CONSÉQUENCES DES RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LE VAPOTAGE

Environ 4 ans après la mise en œuvre de la directive sur les produits du tabac (TPD) dans les pays de l'UE, certaines de ses conséquences apparaissent dans cette enquête. La principale conséquence que nos résultats semblent indiquer est une forte augmentation du volume moyen d'e-liquide consommé par jour par les vapoteurs, concomitante à une nette diminution de la concentration en nicotine de ces e-liquides. Les données de l'enquête, de certaines études et notre propre expérience d'utilisateur, nous amènent à avancer deux hypothèses explicatives de ce phénomène.

D'une part, la limitation à 10 ml des flacons de recharge a poussé un grand nombre d'utilisateurs vers les "short fills", moins chers, mais dont la concentration finale en nicotine est très faible (environ 3 mg/ml). En raison du phénomène bien connu d'autotitrage de la nicotine inhalée, les utilisateurs compensent très probablement la très faible teneur en nicotine de ces e-liquides en augmentant le volume consommé pour leur permettre d'obtenir un apport suffisant.

D'autre part, la limite de concentration maximale de 20 mg/ml de nicotine dans les e-liquides a pu contraindre des utilisateurs à augmenter également leur volume d'e-liquide par compensation. Dans notre enquête, près d'un quart (24,1 %) des vapoteurs considèrent qu'une augmentation de la limite de nicotine leur permettrait de réduire leur consommation d'e-liquide, et 30,3 % des personnes qui vapotent et fument ("doubles utilisateurs") ont déclaré que cela pourrait les aider à arrêter complètement de fumer.

Cette limite de concentration de nicotine empêche évidemment certains fumeurs de passer au vapotage. Dans notre enquête, 11,7 % de tous les fumeurs actuels, et 13,7 % des fumeurs qui veulent arrêter indiquent que la délivrance insuffisante de nicotine des alternatives à faible risque est un obstacle à leur arrêt. Une étude menée avant la TPD avait montré que plus de 20 % des vapoteurs débutants commençaient avec des e-liquides de plus de 20 mg/ml²⁶.

Notre enquête nous permet d'identifier certaines des barrières qui empêchent les doubles utilisateurs de passer complètement au vapotage. Le poids des facteurs actuels qui

²⁶ Farsalinos, K. E.; Romagna, G.; Tsiapras, D.; Kyrzopoulos, S.; Voudris, V. Characteristics, Perceived Side Effects and Benefits of Electronic Cigarette Use: A Worldwide Survey of More than 19,000 Consumers. *Int. J. Environ. Res. Public Health* **2014**, *11*, 4356-4373.

empêchent les doubles utilisateurs d'arrêter de fumer varie fortement en fonction des réglementations nationales. Les taxes sur le vapotage, l'interdiction des arômes^{27 28} et les difficultés d'accès sont des barrières qui empêchent une grande partie des doubles utilisateurs d'arrêter de fumer, notamment en Hongrie et en Finlande. L'extension de ces restrictions pratiques contre le droit à la réduction des risques à d'autres pays européens pourrait avoir des effets incontrôlables et désastreux, comme le montrent les résultats présentés dans la section suivante.

UN EFFET INDÉSIRABLE DES LIMITES À 20 MG/ML ET À 10 ML DE LA TPD

La mise en œuvre de la TPD dans les législations nationales des pays de l'UE vers 2016 a introduit la limitation du volume des flacons d'e-liquide avec nicotine à un maximum de 10 ml, et une limite de concentration maximale de nicotine de 20 mg/ml.

Les données de cette enquête mettent en évidence un effet inattendu de la TPD : la consommation en volume d'e-liquide, par rapport à des études similaires menées avant son introduction semble avoir considérablement augmenté.

- En moyenne, les vapoteurs participant à l'enquête consomment 10,2 ml à 4,94 mg/ml de nicotine par jour²⁹.
- Une enquête en ligne réalisée en 2013 (10 langues disponibles) avec 19 000 participants, dont 74 % d'Européens, a révélé une consommation moyenne de 3 ml/jour à 12 mg/ml de nicotine³⁰.

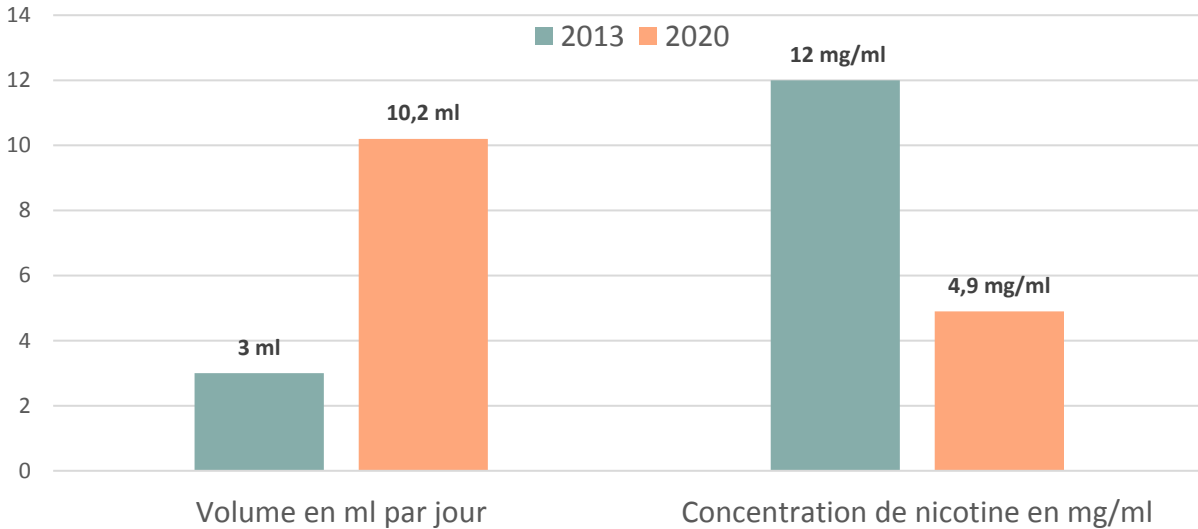
²⁷ Lin Li, PhD, Ron Borland, PhD, K Michael Cummings, PhD, Geoffrey T Fong, PhD, Shannon Gravely, PhD, Danielle M Smith, MPH, Maciej L Goniewicz, PhD, Richard J O'Connor, PhD, Mary E Thompson, PhD, Ann McNeill, PhD, How does the use of flavored nicotine vaping products relate to progression towards quitting smoking? Findings from the 2016 and 2018 ITC 4CV Surveys, *Nicotine & Tobacco Research*, 2021; ntab033, <https://doi.org/10.1093/ntr/ntab033>

²⁸ Friedman AS, Xu S. Associations of Flavored e-Cigarette Uptake With Subsequent Smoking Initiation and Cessation. *JAMA Netw Open*. 2020 Jun 1;3(6): e203826. doi: [10.1001/jamanetworkopen.2020.3826](https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2020.3826).

²⁹ Note de travail : Afin de limiter les biais liés à des réponses irréalistes dues à des fautes de frappe, des malentendus ou de la malveillance, nous avons exclu les déclarations de consommation de plus de 30 ml de e-liquide par jour. Cependant, nous devons souligner que certaines réponses pourraient être surestimées dans le questionnaire d'auto-déclaration.

³⁰ Farsalinos, K. E.; Romagna, G.; Tsiapras, D.; Kyrzopoulos, S.; Voudris, V. Characteristics, Perceived Side Effects and Benefits of Electronic Cigarette Use: A Worldwide Survey of More than 19,000 Consumers. *Int. J. Environ. Res. Public Health* **2014**, *11*, 4356-4373. <https://doi.org/10.3390/ijerph110404356>

CONSOMMATION MOYENNE D'E-LIQUIDE
EN VOLUME ET EN CONCENTRATION DE NICOTINE PAR ML
COMPARAISON ENTRE 2013 ET 2020



Corrélation inverse entre volume consommé et taux de nicotine

En discriminant les réponses à l'enquête ETHRA en fonction du volume, une corrélation apparaît entre concentration de nicotine et volume d'e-liquide consommé. Ceci est cohérent avec l'effet d'autotitrage bien connu de la nicotine chez les fumeurs³¹ et confirmé par des études sur les vapoteurs^{32 33}.

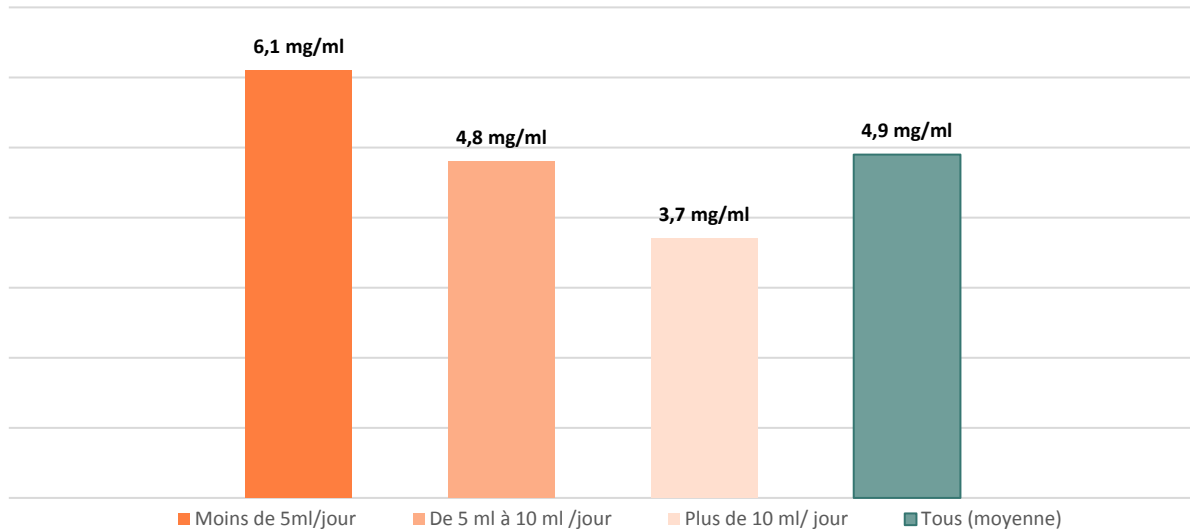
³¹ Benowitz NL, Jacob P 3rd. Nicotine and carbon monoxide intake from high- and low-yield cigarettes. *Clin Pharmacol Ther.* 1984 Aug; 36(2):265-70. doi:10.1038/clpt.1984.173. PMID: 6,744,784.

³² Etter, J. F. (2016). A longitudinal study of cotinine in long-term daily users of e-cigarettes. *Drug and alcohol dependence, 160*, 218-221. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0376871616000107>

³³ K. Soar, C. Kimber, H. McRobbie, L.E. Dawkins: Nicotine absorption from e-cigarettes over 12 months, in *Addictive Behaviors*, Vol. 91, 2019, <https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2018.07.019>.

CORRÉLATION ENTRE VOLUME UTILISÉ ET CONCENTRATION DE NICOTINE

n = 29,889

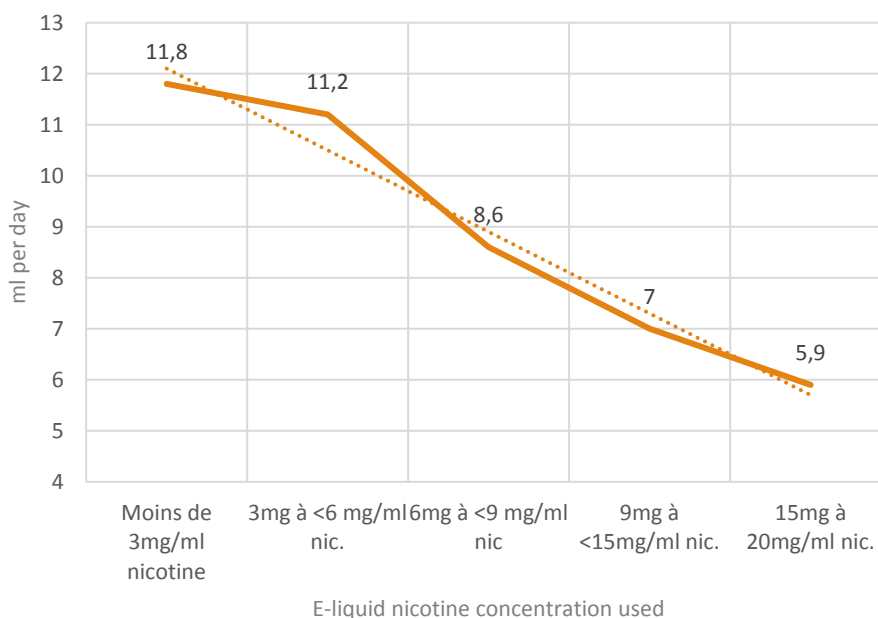


- Le tiers des vapoteurs (34,6 %) qui consomment moins de 5 ml utilisent en moyenne une concentration de nicotine relativement faible, à 6,2 mg/ml.
- Le tiers (34,9 %) qui consomme entre 5 et 10 ml par jour utilise une concentration de nicotine plus faible, à moins de 5 mg/ml en moyenne.
- Le dernier tiers (30,5 %), qui consomme plus de 10 ml par jour, descend à moins de 4 mg/ml en moyenne.

Le volume déclaré par les participants en fonction de la concentration en nicotine confirme la relation inverse :

- 20,9 % des vapoteurs utilisent des e-liquides à ultra faible teneur en nicotine (moins de 3 mg/ml) et consomment en moyenne près de 12 ml par jour,
- 45 % des vapoteurs ont utilisé des e-liquides à très faible teneur en nicotine, entre 3 et <6 mg/ml, et ont consommé plus de 11 ml par jour en moyenne,
- 19 % des vapoteurs ont utilisé des e-liquides à faible teneur en nicotine entre 6 et <9 mg/ml et ont consommé 8,6 ml par jour en moyenne,
- 10,3 % des vapoteurs ont utilisé des e-liquides à teneur moyenne en nicotine entre 9 et <15 mg/ml et ont consommé 7 ml par jour en moyenne,
- Seuls 2,4 % des vapoteurs ont utilisé des e-liquides à la nicotine d'une teneur comprise entre 15 et 20 mg/ml et ont consommé moins de 6 ml par jour en moyenne.

VOLUME EN ML CONSOMMÉ PAR JOUR
SELON LES CONCENTRATIONS DE NICOTINE
N=29,889



Les deux tiers (65,9 %) des vapoteurs utilisent des e-liquides à ultra faible ou très faible teneur en nicotine (moins de 6 mg/ml). Ce chiffre est cohérent avec notre hypothèse sur l’effet de la limite du flacon de 10 ml : elle pousse un grand nombre de vapoteurs à utiliser des liquides dits short-fills (voir plus bas).

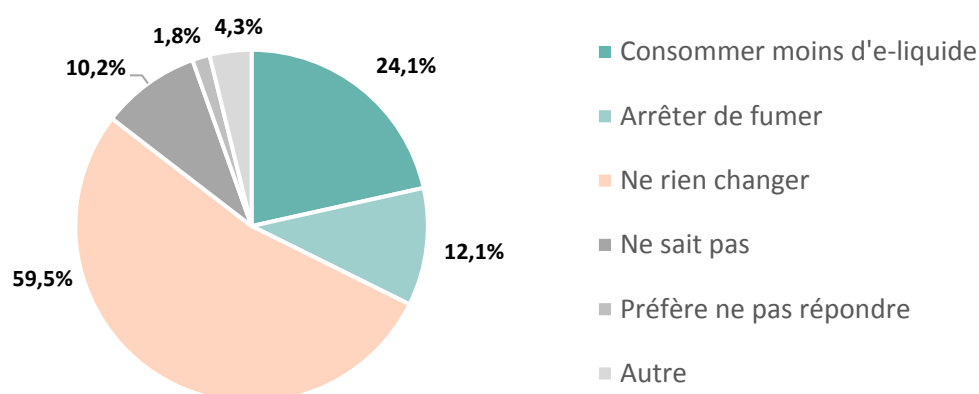
Effet de la limite à 20 mg/ml

Les résultats de notre enquête indiquent que la limite de la concentration maximale de nicotine fixée par la TPD à 20 mg/ml semble avoir un effet direct pour au moins un quart des utilisateurs :

- 24,1 % des vapoteurs ont déclaré qu’ils consommeraient moins d’e-liquide si l’UE augmentait la limite de concentration de nicotine. 59,6 % déclarent que cela ne changerait rien pour eux.

- Parmi les doubles utilisateurs (personnes qui fument et vapotent), 30,3 % pensent qu'ils pourraient arrêter complètement de fumer si la limite de nicotine était relevée dans l'UE. Une étude récente, publiée dans le Lancet, soutient cette idée³⁴.

SI LA LIMITE DE CONCENTRATION DE NICOTINE ÉTAIT RELEVÉE,
LES VAPOTEURS POURRAIENT...
(N=29,473)



Pour rappel, en 2013 " Une concentration en nicotine supérieure à 20 mg/ml était le choix initial de 21,5 % de la population, **les anciens fumeurs étant plus susceptibles d'utiliser de tels taux de nicotine (23,3 % vs 13,8 % pour les fumeurs actuels, $\chi^2 = 155,9, p < 0,001$)** ", Farsalinos et al. (2014) [nous soulignons].

La TPD actuelle a donné *de facto* le monopole des e-liquides de plus de 20 mg/ml de nicotine au circuit pharmaceutique. Or, aucun laboratoire n'a déposé de demande de commercialisation d'un produit de vape avec un taux de nicotine plus élevé. Avant la TPD, près d'un quart (23,3 %) des vapoteurs ayant arrêté de fumer l'avaient fait avec des e-liquides supérieurs à 20 mg/ml (Farsalinos, 2014). Cette lacune prive un nombre très important de fumeurs européens d'une voie de sortie du tabagisme.

Dans leurs commentaires, de nombreux répondants à notre enquête ont souligné l'importance d'avoir accès à des concentrations de nicotine plus élevées dans les e-liquides pour aider davantage de fumeurs à arrêter de fumer.

³⁴ [Effect of an electronic nicotine delivery system with 0, 8, or 36 mg/mL liquid nicotine versus a cigarette substitute on tobacco-related toxicant exposure: a four-arm, parallel-group, randomised, controlled trial - The Lancet Respiratory Medicine](#)

En résumé

La limite de 20 mg/ml de nicotine oblige certains vapoteurs à consommer davantage d'e-liquide et empêche des fumeurs de passer complètement au vapotage. En cas de révision à la hausse de cette limite, notre enquête montre qu'un quart des vapoteurs consommerait probablement moins d'e-liquide, ce qui réduirait le faible niveau d'exposition aux substances toxiques résiduelles³⁵. Tandis que 30 % des doubles utilisateurs seraient en mesure d'arrêter de fumer si la limite était portée à un niveau plus approprié.

³⁵ Smith DM, Shahab L, Blount BC, Gawron M, Kosminder L, Sobczak A, Xia B, Sosnoff CS, Goniewicz ML. Differences in Exposure to Nicotine, Tobacco-Specific Nitrosamines, and Volatile Organic Compounds among Electronic Cigarette Users, Tobacco Smokers, and Dual Users from Three Countries. *Toxics*. 2020; 8(4):88. <https://doi.org/10.3390/toxics8040088>

LA LIMITE DE 10 ML DES FLAcons Pousse DES VAPOTEURS À VAPOTER DAVANTAGE

L'augmentation du volume de consommation pourrait également résulter de la généralisation de l'utilisation d'e-liquides à très faible taux de nicotine. Comme mentionné plus haut, deux tiers (65,9 %) des vapoteurs de l'enquête consomment des e-liquides à ultra ou très faible taux de nicotine inférieur à 6 mg/ml.

L'évolution des appareils peut avoir joué un rôle dans l'augmentation du volume des e-liquides consommés, comme le discutent Soar et al (2019). Il semble difficile de distinguer le rôle de ces différents facteurs. Certains utilisateurs peuvent être passés aux e-liquides à très faible teneur en nicotine parce qu'ils préfèrent les dispositifs sub-ohm, d'autres peuvent avoir adopté ce type d'appareils parce qu'ils sont plus adaptés à la consommation de e-liquides moins chers dans des emballages plus pratiques. Il semble très probable que les deux aspects soient imbriqués et aient créé une tendance dynamique.

D'après notre expérience d'utilisateurs, ce phénomène est fortement lié à la limite de volume de 10 ml pour les flacons d'e-liquide nicotiné. Cette limite a conduit à utiliser les "short fills", où l'e-liquide est vendu sans nicotine dans des flacons plus grands (de 50, 100 ml ou plus) auquel le consommateur ajoute lui-même de la nicotine avec un e-liquide à 20 mg/ml non aromatisé. La dilution fait que le e-liquide obtenu est nécessairement très peu concentré en nicotine, environ 3 mg/ml en général.

La principale motivation de cette pratique semble être une réaction au coût des bouteilles limitées à 10 ml³⁶. Il est environ 50 % moins cher d'acheter un flacon de 50 ml de e-liquide aromatisé ne contenant pas de nicotine (un "short-fill") et un flacon de 10 ml d'e-liquide non aromatisé contenant 20 mg/ml de nicotine à mélanger, que d'acheter six flacons de 10 ml du même e-liquide contenant de la nicotine³⁷. L'aspect pratique joue également un rôle, comme le montrent Ward et al. (2020)³⁸.

³⁶ Avant la mise en œuvre complète de la TPD, cette étude met en évidence la motivation financière à fabriquer soi-même son e-liquide : Sharon Cox, Noel J. Leigh, Taylor S. Vanderbush, Emma Choo, Maciej L. Goniewicz, Lynne Dawkins: An exploration into "do-it-yourself" (DIY) e-liquid mixing: Users' motivations, practices and product laboratory analysis, Addictive Behaviors Reports, Volume 9, 2019, <https://doi.org/10.1016/j.abrep.2018.100151>.

³⁷ Thirlway, Frances, Nicotine addiction as a moral problem: Barriers to e-cigarette use for smoking cessation in two working-class areas in Northern England; Social Science & Medicine, Vol. 238, 2019. DOI: 10.1016/j.socscimed.2019.112498

³⁸ Ward E, Anholt C, Gentry S, Dawkins L, Holland R, Notley C. A Qualitative Exploration of Consumers' Perceived Impacts, Behavioural Reactions, and Future Reflections of the EU Tobacco Products Directive (2017) as Applied to Electronic Cigarettes. Tobacco Use Insights. January 2020. [doi:10.1177/1179173X20925458](https://doi.org/10.1177/1179173X20925458)

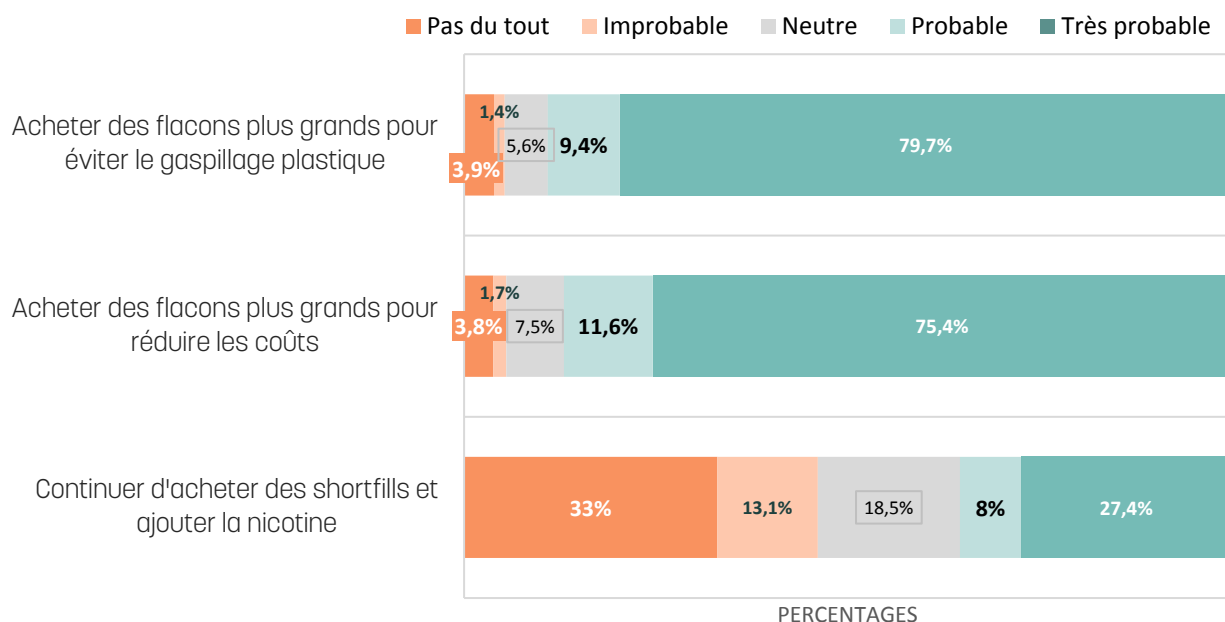
L'abrogation de la limite de 10 ml aurait des effets positifs

Les réponses des vapoteurs à notre enquête confirment que la grande majorité d'entre eux changeraient leur comportement si la limite de 10 ml sur les bouteilles était supprimée. Sur les 32 000 vapoteurs qui ont répondu :

- 87 % ont déclaré qu'ils achèteraient des flacons plus grands d'e-liquide pour en réduire le coût s'ils le pouvaient.
- Près de 90 % des répondants veulent éviter les déchets plastiques en achetant des bouteilles plus grandes.
- Près de la moitié d'entre eux (46,1 %) ne continueraient probablement pas à acheter des shortfills et à ajouter eux-mêmes de la nicotine si la limite de 10 ml était levée. Un tiers (35,4 %) ont déclaré qu'ils continueraient probablement (8 %) ou très probablement (27,4 %) à acheter des shortfills et à ajouter de la nicotine eux-mêmes. 18,5 % sont neutres.

Ces données suggèrent qu'une abrogation de cette limite de volume de 10 ml aurait très probablement des effets positifs sur les habitudes de consommation des vapoteurs dans l'UE, en termes de réduction de leur consommation d'e-liquide et de réduction de l'empreinte environnementale des flacons.

SI LA LIMITE DE 10 ML ÉTAIT LEVÉE, LES VAPOTEURS POURRAIENT...
(N>27,000)



Une plus grande consommation d'e-liquide augmente automatiquement la part des faibles risques résiduels liés au vapotage pour les consommateurs³⁹. La limite de volume de 10 ml fixée par la TPD n'a aucune justification sanitaire⁴⁰. En outre, les petites bouteilles sont plus facilement préhensibles et augmentent le risque d'ingestion accidentelle par les jeunes enfants. **Nous recommandons vivement de supprimer la limite de volume des fioles d'e-liquides avec nicotine pour permettre un retour à une consommation plus faible d'e-liquides.**

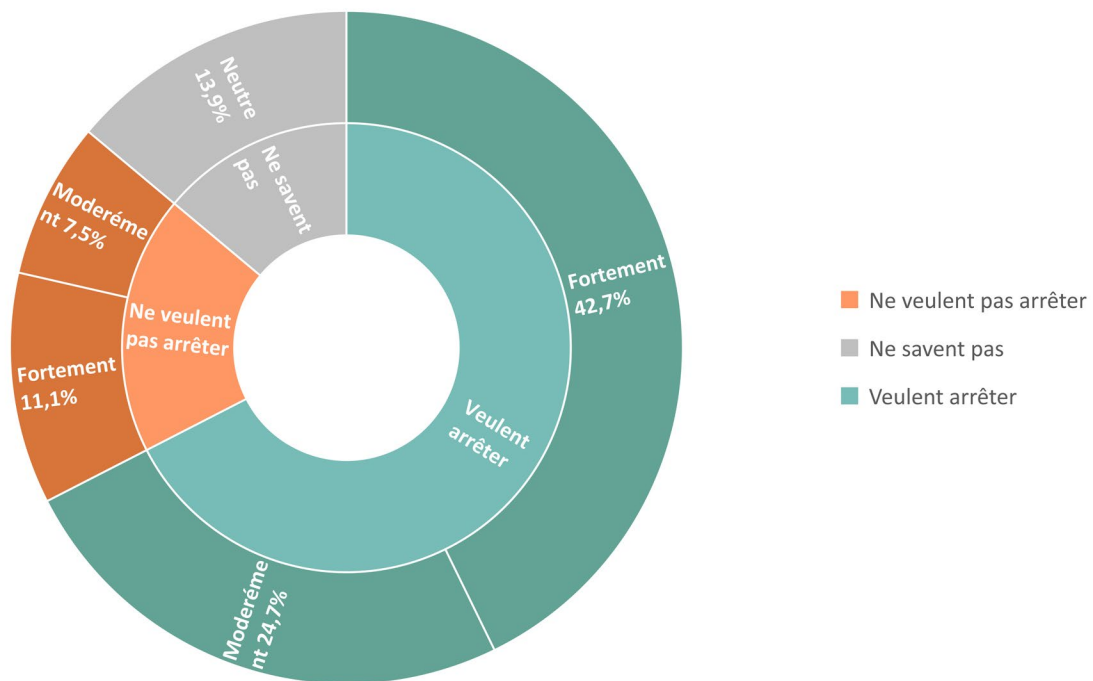
³⁹ Dawkins L, Cox S, Goniewicz M, McRobbie H, Kimber C, Doig M, Kośmider L. 'Real-world' compensatory behaviour with low nicotine concentration e-liquid: subjective effects and nicotine, acrolein and formaldehyde exposure. *Addiction*. 2018 Oct;113(10):1874-1882. <https://doi.org/10.1111/add.14271>

⁴⁰ Voir Lettre par 14 scientifiques sur les erreurs de la TPD envoyée à la l'Union européenne en 2014 [Scientific Errors in the Tobacco Products Directive A letter sent by scientists to the European Union \(ecigarette-research.org\)](#) et billet de la Pr Lynne Dawkins sur la déformation de ses propos par la Commission européenne en 2014 [Guest blog: Lynne Dawkins puts the Commission straight « The counterfactual \(clivebates.com\)](#)

DÉSIR D'ARRÊTER DE FUMER ET ENTRAVES À L'ARRÊT DANS L'UE

L'une des conclusions les plus troublantes de notre enquête est qu'une grande partie des fumeurs aimeraient arrêter de fumer, mais en sont empêchés par des obstacles réglementaires. Le coût élevé des produits de vapotage, dû à certaines taxes nationales, le manque d'accès aux produits dans certains pays et l'interdiction des arômes en Estonie, en Finlande et l'interdiction *de facto* en Hongrie, en sont des raisons. Nos données peuvent expliquer les grandes différences entre les pays de l'UE en ce qui concerne les proportions de "full switchers" et de "dual users" (personnes qui fument et vapotent), comme le montre l'Eurobaromètre 506⁴¹.

DÉSIR D'ARRÊTER CHEZ LES PERSONNES QUI FUMENT
N=5,939



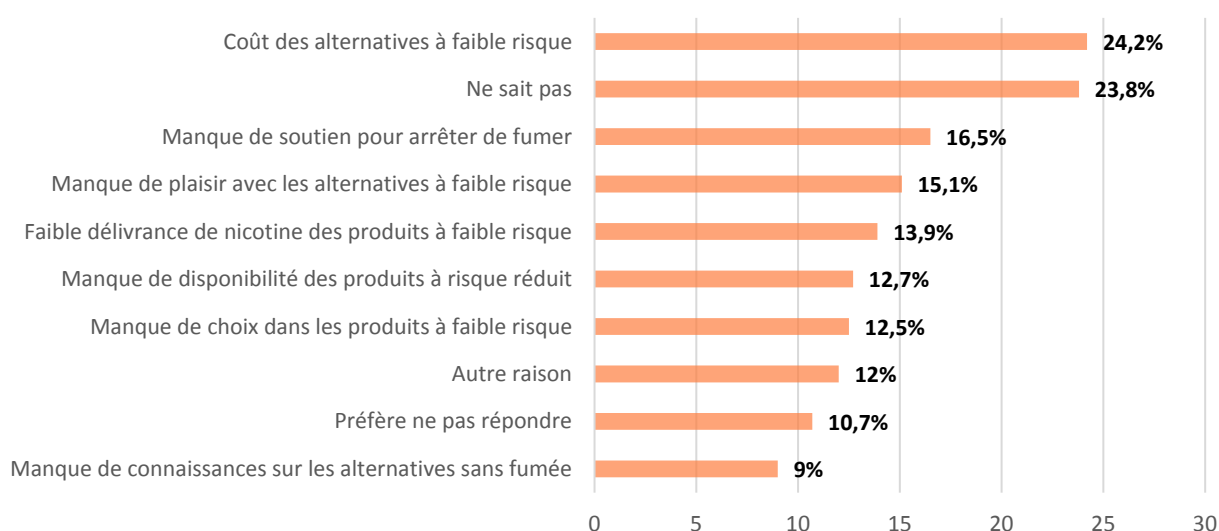
- 16,8 % de l'échantillon total, soit 5 939 répondants, ont déclaré qu'ils fument actuellement.
- Plus des deux tiers (67,4 %) d'entre eux souhaitent arrêter de fumer.

⁴¹ Eurobarometer 506, 2020: <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2240>

- Parmi ces fumeurs qui veulent arrêter, 24,2 % déclarent que le coût des alternatives à risque réduit est un obstacle à leur arrêt du tabac. 23,8 % ne savent pas pourquoi ils n'arrêtent pas de fumer, tandis que 16,5 % se plaignent du manque de soutien à l'arrêt du tabac.
- Les autres raisons invoquées sont les suivantes : 15,1 % ressentent un manque de plaisir avec les alternatives à faible risque, tandis que 13,9 % estiment que les produits à risque réduit ne délivrent pas assez efficacement la nicotine. 12,7 % regrettent le manque d'accès aux produits à risque réduit - détails dans le graphique.

ENTRAVES À ARRÊTER DE FUMER

% sur 3,361 fumeurs qui veulent arrêter



Les obstacles pour arrêter de fumer varient fortement selon les réglementations locales sur la vape

La perception des obstacles au sevrage tabagique parmi les fumeurs interrogés varie fortement entre les pays de l'UE.

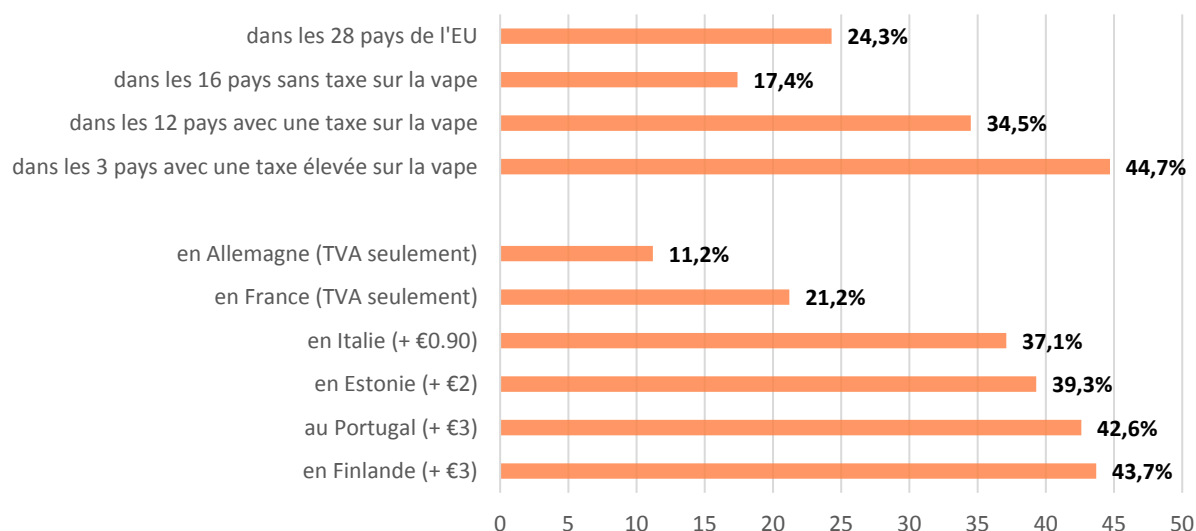
- Par exemple, seuls 11,2 % des fumeurs désireux d'arrêter de fumer résidant en Allemagne - où il n'y avait pas de taxe sur la vape au moment de l'enquête - ont estimé que le coût élevé des substituts à risque réduit était un obstacle à l'arrêt du tabac. En revanche, **37,1 % des répondants d'Italie** - où une surtaxe sur les e-liquides (0,90 €/10 ml au moment de l'enquête) était déjà en place - ont évalué le coût comme un obstacle. Ils sont **43,7 % en Finlande** - où il existe une taxe très élevée sur les e-liquides pour la vape (3 €/10 ml), ainsi que d'autres restrictions sur le vapotage (interdiction des arômes, licence de vente spéciale vape). Dans un échantillon réduit

(à prendre avec précaution), 42,6 % des fumeurs portugais qui veulent arrêter sont bloqués par le coût des alternatives à faible risque (avec une taxe de € 3/10 ml sur les e-liquides au Portugal).

- En distinguant les répondants selon qu'ils se trouvent dans un pays avec ou sans taxe sur la vape, les résultats montrent le poids du coût des produits de réduction des risques comme obstacle à l'arrêt du tabac⁴². La perception par les fumeurs qui veulent arrêter de fumer de l'obstacle du prix des produits de réduction des risques est presque deux fois plus élevée dans les pays taxés pour la vape (34,5 %), par rapport aux pays sans taxe sur la vape (17,4 %).
- Cet **obstacle à l'arrêt touche presque trois fois plus** de fumeurs dans les trois pays (Finlande, Portugal et Estonie) où la taxe sur la vape est élevée (2 à 3 euros pour 10 ml) que dans les pays sans taxe sur la vape. Il y a 17,4 % des fumeurs qui se sentent bloqués pour arrêter de fumer par le coût d'une alternative plus sûre dans les pays de l'UE sans taxe sur la vape, cette perception atteint 44,7 % des fumeurs qui veulent arrêter en Finlande, au Portugal et en Estonie.

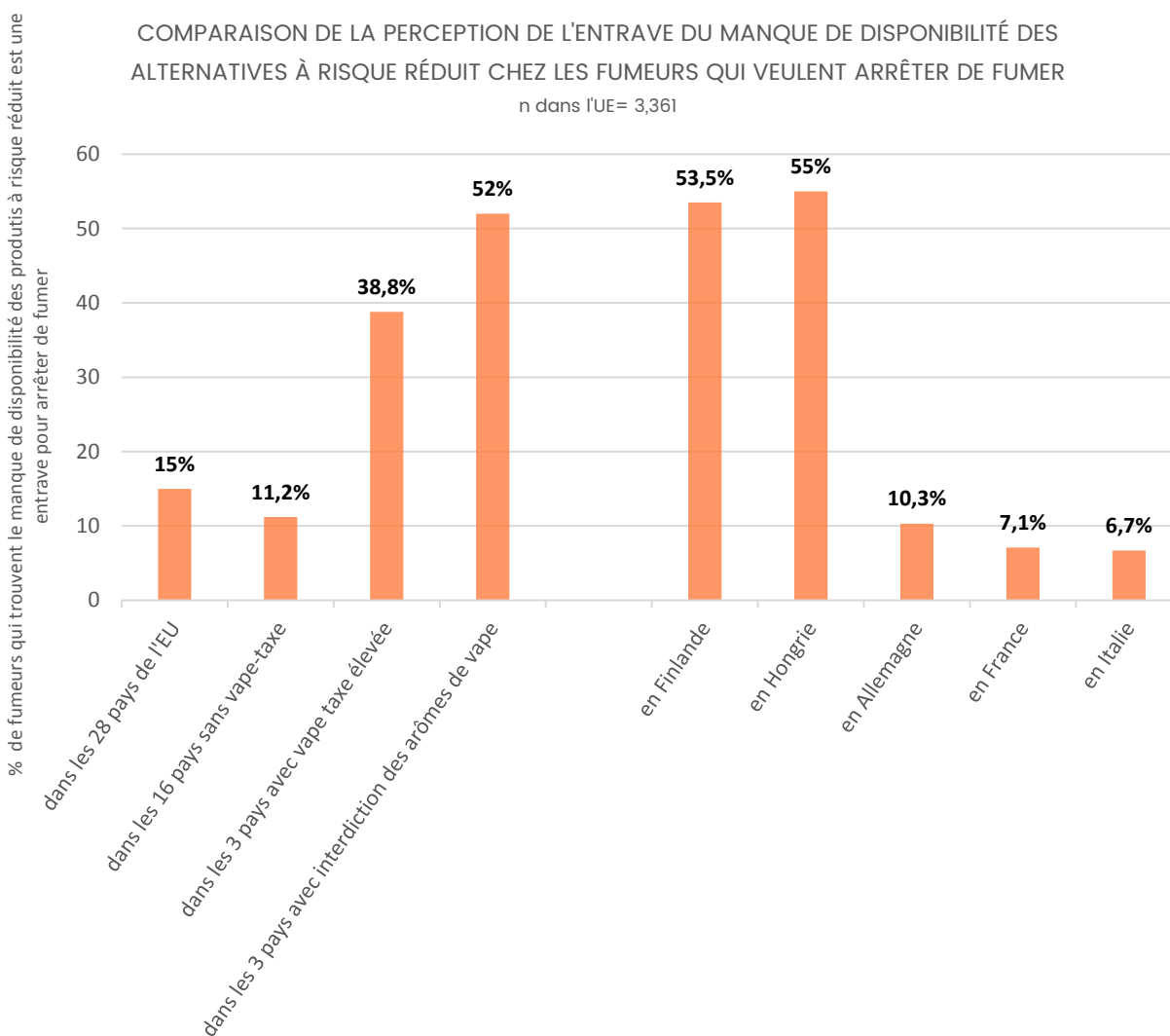
La proportion de fumeurs qui veulent arrêter de fumer, mais qui en sont empêchés par le coût élevé des produits à risque réduit est deux fois, ou plus, élevée dans les pays qui taxent les produits de vapotage que dans les pays sans taxe sur la vape.

COMPARAISON DE LA PERCEPTION DE L'ENTRAVE DU COÛT DES ALTERNATIVES À FAIBLE RISQUE POUR LES FUMEURS QUI VEULENT ARRÊTER DE FUMER
n dans l'UE = 3,361



⁴² The Effects of E-Cigarette Taxes on E-Cigarette Prices and Tobacco Product Sales: Evidence from Retail Panel Data - C. Cotti, C. Courtemanche, J. Maclean, E. Nesson, M. Pesko, N. Tefft in National Bureau of Economic Research, April 2021, DOI: 10.3386/w26724. <https://www.nber.org/papers/w26724>

- L'accès et la disponibilité des produits à faible risque constituent également un obstacle pour arrêter de fumer qui varie considérablement dans l'UE. En France (7,1 %) ou en Italie (6,7 %), seule une petite partie des fumeurs qui veulent arrêter de fumer le mentionnent comme un obstacle. En Hongrie (55 %) et en Finlande (53,5 %), la majorité des fumeurs qui veulent arrêter de fumer mentionnent cet obstacle. Le monopole de l'État hongrois sur les produits de vapotage et la licence spéciale pour la vente de e-liquide avec nicotine en Finlande⁴³ pourraient jouer un rôle dans ce manque d'accès aux alternatives au tabagisme.



⁴³ Since January 2018, retailers have to pay €500 a special licence to have the right to sell nicotine e-liquids in Finland. 71% of vape shops have closed in 2018 after this amendment. [549/2016 English - Translations of Finnish acts and decrees - FINLEX](#)®

Ces énormes différences soulignent l'impact des réglementations sur le sevrage tabagique des fumeurs. L'effet des réglementations sur le sevrage tabagique à l'aide des produits de vapotage a déjà été mis en évidence par l'enquête de l'ITC sur 4 pays de Yong et al. 2017⁴⁴ (Royaume-Uni, Canada, États-Unis, Australie). Dans cette étude, les fumeurs qui utilisaient le vapotage (appelées EC dans l'étude) pour arrêter de fumer résidant de pays dont l'environnement politique en matière de vape était moins restrictif étaient deux fois plus susceptibles d'avoir arrêté de fumer pendant au moins 30 jours. *"L'utilisation des EC dans le monde réel lors d'une tentative d'arrêt du tabac ne semble efficace pour maintenir l'abstinence tabagique que dans un environnement moins restrictif pour l'EC, ce qui suggère que les avantages des EC pour le sevrage tabagique sont probablement très dépendants de l'environnement réglementaire"*, concluent les chercheurs [notre emphase].

Notre enquête montre que les coûts élevés et le manque de disponibilité des alternatives de réduction de risque sont des obstacles importants à l'arrêt du tabac dans les pays de l'UE qui ont les politiques les plus répressives en matière de réduction des méfaits du tabac. Nous pensons que cela pourrait expliquer les grandes différences entre les pays de l'UE en ce qui concerne les proportions de personnes qui passent complètement au vapotage et de personnes qui vapotent et fument, comme le montre l'Eurobaromètre 506 en 2020⁴⁵. La section suivante explore la question des obstacles au sevrage tabagique chez les personnes qui vapotent et fument ("doubles utilisateurs").

⁴⁴ Hua-Hie Yong, PhD, Sara C Hitchman, PhD, K Michael Cummings, PhD, Ron Borland, PhD, Shannon M L Gravelly, PhD, Ann McNeill, PhD, Geoffrey T Fong, PhD, Does the Regulatory Environment for E-Cigarettes Influence the Effectiveness of E-Cigarettes for Smoking Cessation? : Longitudinal Findings From the ITC Four Country Survey, *Nicotine & Tobacco Research*, Volume 19, Issue 11, November 2017, Pages 1268-1276, <https://doi.org/10.1093/ntr/ntx056>

⁴⁵ Eurobarometer 506 in 2020: [Eurobarometer \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurobarometer/)

Les restrictions réglementaires empêchent une grande partie des doubles utilisateurs de changer de mode de consommation.

En ce qui concerne les vapoteurs qui fument encore (4 857 personnes), 31,8 % ont déclaré ne pas vouloir arrêter, 15,2 % ont préféré ne pas répondre et 23,2 % ne savent pas pourquoi ils n'arrêtent pas.

Parmi les raisons de ne pas avoir changé complètement de mode de consommation, 15,2 % des doubles utilisateurs considèrent que les produits de vapotage ne délivrent pas suffisamment de nicotine. Seuls 2,6 % pensent que les produits de vapotage ne sont pas assez faciles à utiliser.

17,1 % continuent de fumer parce que le vapotage est trop cher pour eux, 12 % sont dissuadés de changer complètement de produit par le manque de disponibilité des produits de vapotage dans leur pays et 11,7 % n'ont pas trouvé un arôme adéquat.

Ces barrières qui maintiennent le double usage sont en partie causées par les réglementations nationales qui affectent le prix, l'accès, les arômes et, comme nous l'avons vu plus haut, les restrictions de la TPD sur la concentration en nicotine et la limite de volume des flacons de recharge de 10 ml qui augmente le coût.

Les différences entre les pays illustrent les effets des obstacles à l'arrêt tabagique que sont les taxes (12 pays de l'UE au moment de l'enquête), l'interdiction des arômes (Finlande, Estonie) et les ventes limitées au monopole d'État en Hongrie (qui incluent une taxe et une interdiction *de facto* des arômes).

- En France, seuls 2,8 % des doubles utilisateurs attribuent la poursuite de leur tabagisme au manque de disponibilité des produits de vapotage. Cela contraste avec **52,8 % des doubles utilisateurs en Finlande** (où il existe une taxe d'accise sur les e-liquides de 3 €/10 ml, une interdiction des arômes et une licence spéciale pour les vendeurs de vape), et **59,7 % des doubles utilisateurs en Hongrie** (avec un système de monopole des ventes de l'État), qui continuent à fumer en raison du manque de disponibilité des produits de vape.
- L'obstacle du prix est également illustré par des variations entre les pays. Dans les pays sans taxes sur la vape (au moment de l'enquête), comme l'Allemagne (3,9 %), la France (9,6 %) ou l'Espagne (11,9 %), le prix est un obstacle au sevrage tabagique pour une petite proportion de doubles utilisateurs. Dans les pays où les taxes sur la vape sont appliquées, comme l'Italie (31,8 %), la Finlande (37,5 %) ou la Hongrie (31,8 %), **près d'un tiers des doubles utilisateurs continuent de fumer en raison du coût élevé** des produits de vape.

Cela signifie que les autorités qui ont décidé de taxer, d'interdire les arômes ou de restreindre de manière excessive l'accès aux produits de vapotage **sont responsables d'une grande partie de la poursuite du tabagisme** chez les doubles utilisateurs dans leur pays.

QU'EST-CE QUI EMPÊCHE LES DOUBLES UTILISATEURS DE PASSER COMPLÈTEMENT AU VAPOTAGE ?									
n dans EU= 4573 doubles utilisateurs (vape et fumée)									
	EU	12 pays avec taxe sur la vape	3 pays avec interdiction d'arômes	Allemagne	Espagne	France	Italie	Finlande	Hongrie
Ne veulent pas arrêter de fumer	31,8 %	28,4 %	24,9 %	27,3 %	29,5 %	40,5 %	33,2 %	24,2 %	22,1 %
La vape ne satisfait pas le besoin en nicotine	15,2 %	11,7 %	11,4 %	20,4 %	14,2 %	18,2 %	12,1 %	2,2 %	14,9 %
Le coût des e-liquides	17,1 %	28,1 %	31,5 %	3,9 %	11,9 %	9,6 %	31,8 %	27,5 %	31,8 %
Le manque de disponibilité des produits de vape	12 %	18,4 %	56,8 %	4,3 %	14,4 %	2,8 %	12,7 %	52,8 %	59,7 %
Aucun arôme de vape ne convient	11,7 %	11,2 %	4,8 %	23 %	10,6 %	5,7 %	14,1 %	4,4 %	5,2 %
Vape pas assez simple à utiliser	2,6 %	3,9 %	5,9 %	1,2 %	1,7 %	1,4 %	3,3 %	3,3 %	7,1 %
Ne sait pas	23,2 %	17,4 %	12,4 %	33 %	21,8 %	27,8 %	18,9 %	17,6 %	11 %
Préfère ne pas répondre	15,2 %	18,6 %	7,6 %	9,9 %	19,1 %	12,5 %	12,7 %	9,9 %	7,8 %

Les doubles utilisateurs des trois pays qui ont interdit les arômes de vape sont très peu nombreux (4,8 %) à déclarer ne pas avoir trouvé le bon arôme de vape pour arrêter de fumer. Cela est très probablement dû à l'utilisation répandue de sources alternatives ou d'achats à l'étranger pour contourner l'interdiction des arômes dans ces pays, comme le montre la section suivante.

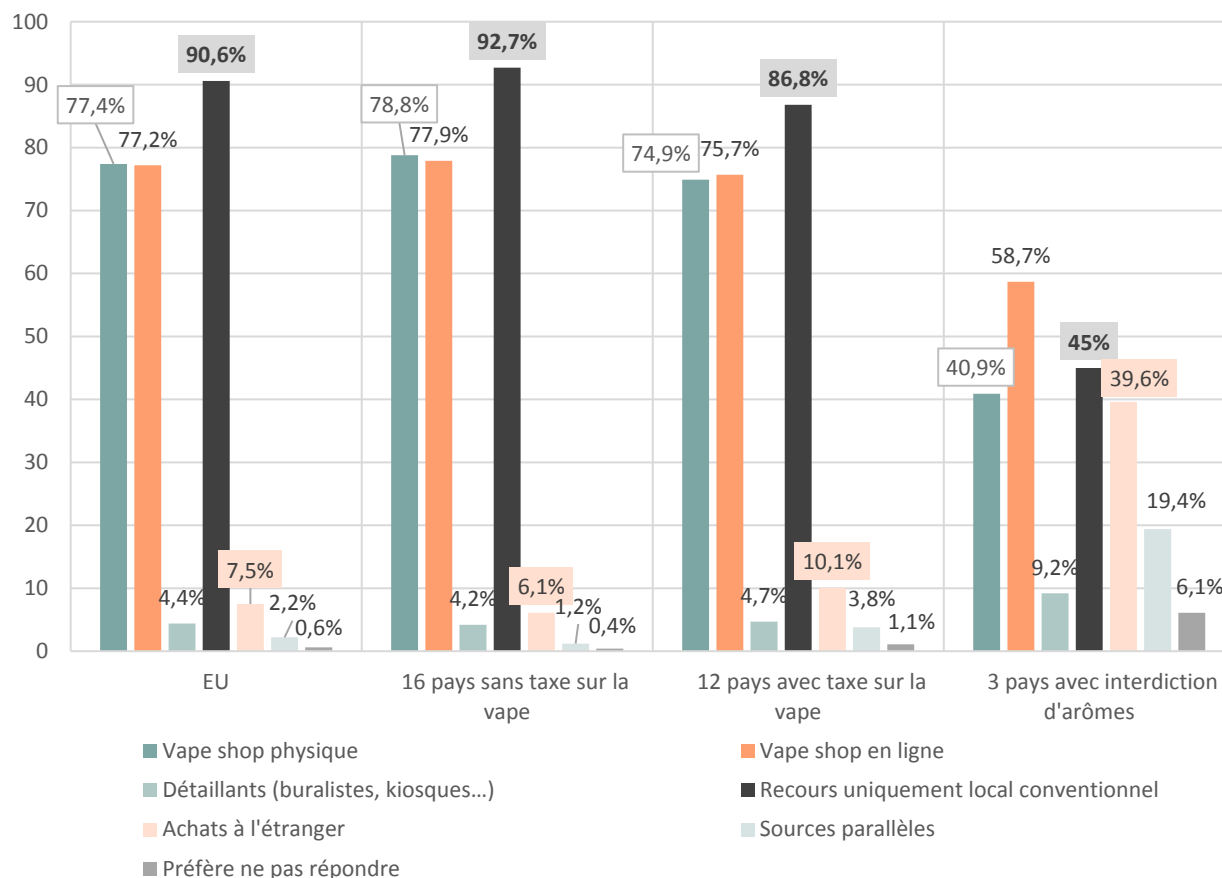
Les interdictions de taxes et d'arômes obligent des vapoteurs à recourir au marché noir et gris et à s'approvisionner à l'étranger

En 2020, plus des trois quarts des vapoteurs de l'UE ont utilisé des boutiques de vape spécialisées physiques, ainsi que des vape shops en ligne pour acheter leurs produits, tandis que 4,4 % ont fait appel à des buralistes, des kiosques ou d'autres détaillants non spécialisés.

Pour l'ensemble de l'UE, les vapoteurs sont 90,6 % à n'utiliser que ce canal local conventionnel, c'est-à-dire les boutiques de vape physiques ou en ligne et les détaillants comme les buralistes ou kiosques, pour se procurer leurs e-liquides.

Dans les pays de l'UE sans taxe sur la vape, ils sont 92,7 % à n'utiliser que le canal local conventionnel, alors qu'ils sont 86,8 % dans les 12 pays avec taxe sur la vape. Cette part des achats devient minoritaire (45 %) dans les trois pays répressifs avec interdiction des arômes et taxe sur la vape (Finlande, Estonie, Hongrie).

OÙ LES VAPOTEURS ACHÈTENT-ILS LEURS E-LIQUIDES ?
n dans UE= 30,521

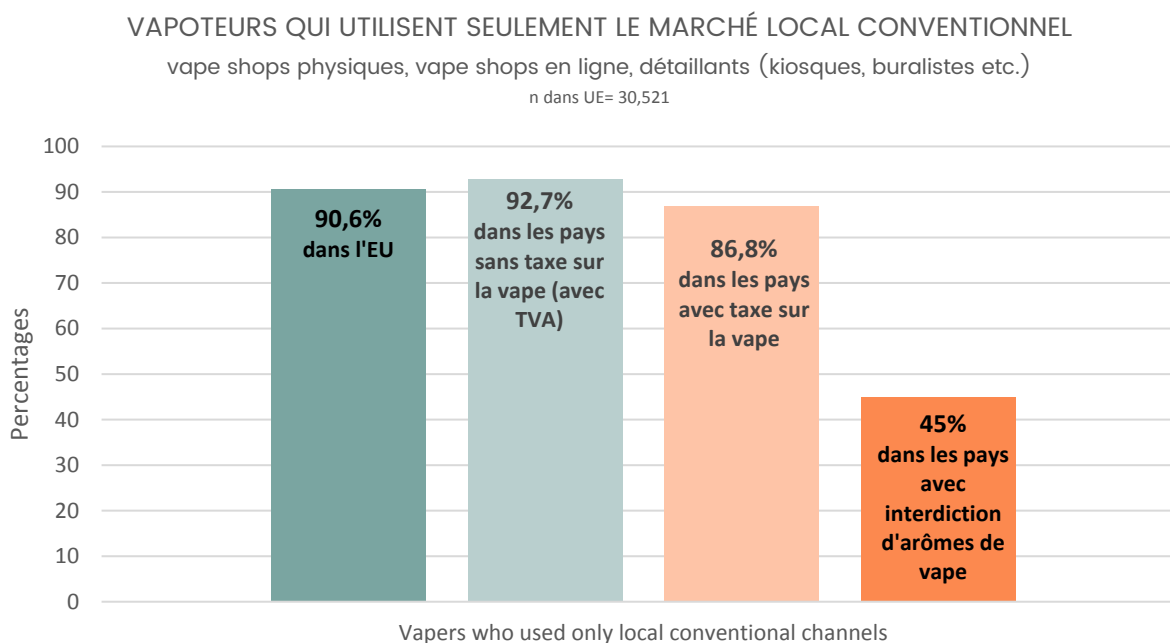


La comparaison entre les pays montre que la taxe sur la vape (12 pays), l'interdiction des arômes (Finlande, Estonie) et le monopole de vente de l'État (Hongrie) augmentent le recours à des sources alternatives :

Le recours au marché noir ou d'autres sources parallèles est de 1,2% dans les pays de l'UE sans taxe ni interdiction d'arômes, contre 19,4% dans les trois pays ayant une interdiction des arômes effective (Estonie, Finlande, Hongrie). En proportion, les vapoteurs des pays répressifs sont plus de 16 fois plus nombreux à devoir se tourner vers des alternatives au marché légal que ceux des pays sans taxe ni interdiction d'arômes.

Les vapoteurs résidant dans les 12 pays de l'UE ayant une taxe sur la vape sont 65 % plus susceptibles de déclarer avoir utilisé des achats à l'étranger que les vapoteurs des pays sans taxe sur la vape (10,1 % contre 6,1 %). Alors que le recours déclaré au marché noir et autres sources alternatives est plus de trois fois supérieur (3,8 % vs 1,2 %).

Dans une bien plus large mesure, les trois pays (Finlande, Estonie, Hongrie) où les arômes sont interdits et où il existe également une taxe sur la vape font exploser le recours aux achats à l'étranger (39,6 %) et le recours au marché noir ou à d'autres sources alternatives (19,4 %), bien que 6,1 % préfèrent ne pas répondre (contre 0,4 % dans les pays sans taxe sur la vape). Dans ces pays répressifs, une minorité (45 %) n'utilise que les marchés conventionnels locaux (boutiques de vape physiques, boutiques de vape en ligne, détaillants [kiosques, bureaux de tabac, etc.]).

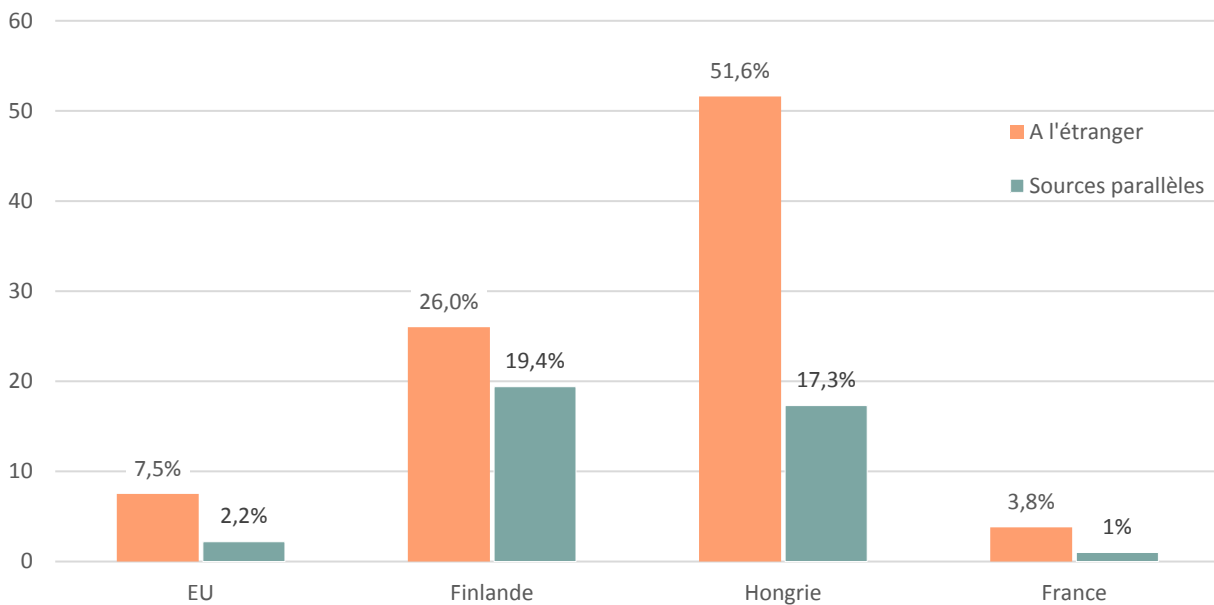


Proportionnellement, les résidents des trois pays les plus répressifs de l'UE sont 6,5 fois plus susceptibles d'acheter à l'étranger et plus de 16 fois plus susceptibles de se tourner

vers des sources alternatives que les vapoteurs des pays de l'UE sans taxes ni interdiction d'arômes.

- En France, où il n'y a pas de surtaxe ni d'interdiction d'arômes, seulement 1 % des vapoteurs ont déclaré avoir recours à des sources alternatives.
- En Finlande, où il existe une surtaxe de 3 euros par bouteille de 10 ml et où les arômes autres que le tabac sont interdits, 19,4 % des consommateurs ont déclaré utiliser des sources parallèles et 26 % acheter à l'étranger. 39,4 % ont utilisé au moins un de ces deux canaux.
- En Hongrie, où il existe un système de vente monopolistique de l'État, 51,6 % des vapoteurs achètent à l'étranger et 17,3 % utilisent des sources parallèles.

DETAIL: POURCENTAGES D'ACHATS À L'ÉTRANGER ET À DES SOURCES PARALLÈLES DES VAPOTEURS DANS L'EU, EN FINLANDE, HONGRIE ET FRANCE



LE COÛT DES TAXES SUR LA VAPE

En évaluant les raisons de leur adoption du vapotage, 65 % des vapoteurs pensent que le coût inférieur de la vape par rapport aux cigarettes a été important (16,8 %) ou très important (48,1 %). Cela suggère que l'imposition de taxes sur le produit de réduction des risques pourrait réduire son attrait pour les fumeurs et contribuer à maintenir le tabagisme⁴⁶
47.

Notre enquête fournit des éléments comparatifs du poids des taxes sur la vape de certains pays de l'UE sur le sevrage tabagique pour les doubles utilisateurs. Nous avons également interrogé les utilisateurs sur leurs réactions éventuelles à une augmentation des prix et à l'introduction d'une taxe européenne élevée.

Rappel : les taxes sur la vape dans l'UE en 2020	€ pour 10 ml
Finlande	3 €
Portugal	3 €
Estonie	2 €
Suède	1,90 € (kr.)
Slovénie	1,80 €
Hongrie	1,70 €
Chypre	1,20 €
Lettonie	1,20 €
Lithuanie	1,20 €
Roumanie	1,10 €
Grèce	1 €
Italie	0,90 €*

*Note : Après l'enquête, l'Italie a augmenté sa taxe sur la vape en janvier 2021 (à 1,30 €/10 ml) et la Pologne a mis en place son timbre fiscal sur la vape en avril 2021 (1,10 €/10 ml). À l'inverse, l'Estonie a suspendu sa taxe sur

⁴⁶ Pesko MF, Courtemanche CJ, Maclean JC. The effects of traditional cigarette and e-cigarette tax rates on adult tobacco product use. *Journal of Risk and Uncertainty*, July 2020;60(3):229–258 <https://link.springer.com/article/10.1007/s11166-020-09330-9>

⁴⁷ Pesko MF, Warman C. Re. exploring the early relationship between teenage cigarette and e-cigarette use using price and tax changes, SSRN online, no. 2017. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3077468

la vape en avril 2021. En avril, le ministère allemand des Finances a proposé une taxe sur la vape très élevée (en cours de discussion au Parlement au moment de la rédaction de cet article).

- 83 % des vapoteurs de l'UE estiment que la vape est actuellement moins chère ou beaucoup moins chère que de fumer dans leur pays. Ces perceptions varient selon les pays en raison du niveau des taxes.
- Dans les pays où il n'y a pas de taxe spéciale contre le vapotage (seulement la TVA), 58,2 % des vapoteurs trouvent que le vapotage est beaucoup moins cher que le tabagisme et 30,4 % moins cher.
- En Italie, où la taxe était de 0,90 € pour 10 ml avec nicotine au moment de l'enquête, la proportion de ceux qui trouvent le vapotage beaucoup moins cher n'est que de 29,6 %, alors que 41 % le trouvent moins cher que le tabagisme.
- Dans les huit pays où la taxe est élevée, de 1 € à moins de 2 € pour 10 ml, 35,2 % trouvent le vapotage beaucoup moins cher que de fumer et 43,9 % le trouvent moins cher.
- Dans les trois pays où la taxe est très élevée, de 2 € à 3 €, la proportion de ceux qui trouvent que le vapotage est beaucoup moins cher que de fumer diminue à 25,4 %, et 45,2 % le trouvent moins cher.

Le principal défaut de ces résultats est que l'enquête ne peut pas prendre en compte les personnes qui ont abandonné le vapotage ou qui ne l'ont pas adopté en raison de son coût élevé.

Une analyse plus fine de ces perceptions nécessiterait d'inclure des éléments de comparaison sur les différents niveaux de revenus et le poids des taxes sur la vape⁴⁸, et les niveaux des taxes sur le tabac en concurrence avec le vapotage. Des éléments d'anticipation de changements de taxes déjà décidés, comme l'introduction de la taxe en Pologne, la suspension de la taxe en Estonie ou la décision d'augmenter la taxe en Italie (prise au cours des dix derniers jours de l'enquête) peuvent avoir influencé les réponses. Une telle tâche dépasse le temps et les ressources disponibles pour ce rapport.

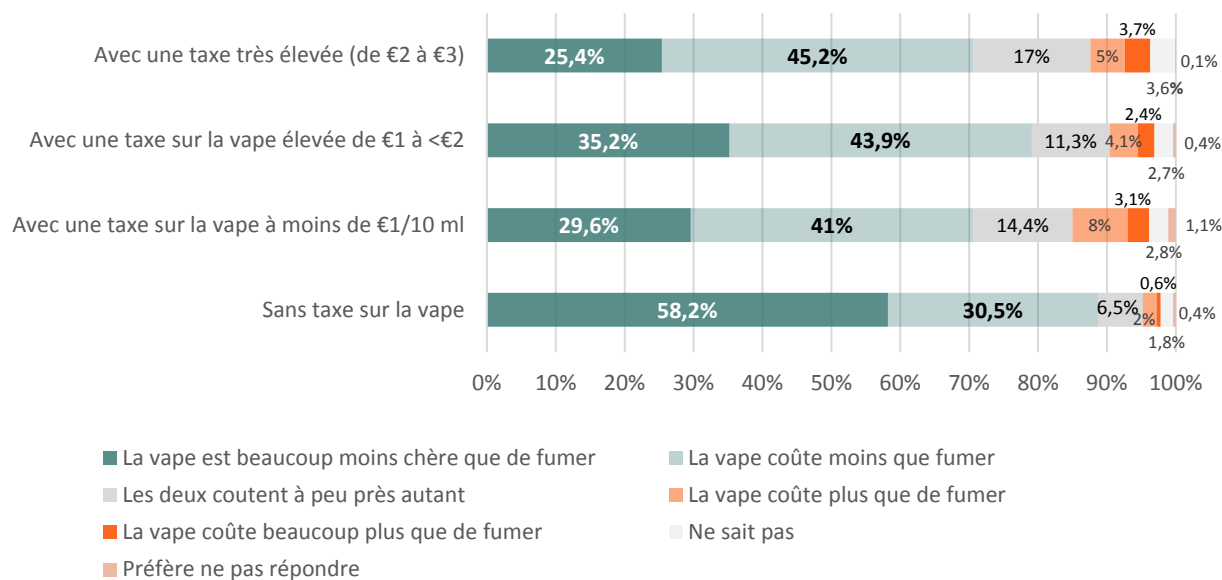
Cependant, une tendance claire se dégage dans la perception du coût relatif du vapotage par rapport au tabagisme en fonction du niveau de taxe dans les différents pays de l'UE : les répondants des pays ayant **une taxe sur le vapotage perçoivent un avantage financier moindre de la vape par rapport à fumer**. Près de deux fois plus de vapoteurs dans les pays sans taxe estiment que le vapotage est beaucoup moins cher que le tabagisme par rapport

⁴⁸ Le Nanny State Index 2020 présente une évaluation de la part de la taxe sur le vapotage ajustée aux revenus moyens en Europe (p.85) [NannyStateIndex-final.pdf](#)

à ceux d'un pays avec une taxe sur le vapotage. Cela suggère un effet de frein au passage au vapotage dans les pays où une taxe sur la vape est appliquée.

PERCEPTION DU COÛT RELATIF ENTRE VAPOTER ET FUMER EN FONCTION DU NIVEAU DE TAXE SUR LA VAPE DES PAYS

n dans EU=30,496



Manque d'information sur la taxe

En général, une proportion importante des répondants n'est pas bien informée de la situation fiscale dans leur pays. Pour l'ensemble des répondants, **34,6 % de ceux-ci admettent ne pas connaître la situation**. 31 % pensent qu'il existe une taxe sur la vape dans leur pays et 34 % pensent que ce n'est pas le cas.

- Parmi les 10 611 personnes interrogées dans les 12 pays de l'UE qui taxent la vape, 20,9 % ont déclaré ne pas savoir s'il existait une taxe et 3,8 % pensaient qu'il n'y avait pas d'accises dans leur pays.

La connaissance de l'existence d'accises sur la vape semble être un facteur du comportement en réaction. Parmi les vapoteurs finlandais et hongrois qui savent que les e-liquides sont taxés dans leur pays, près de la moitié d'entre eux disent utiliser des sources parallèles :

- En Hongrie, 76,2 % sont conscients qu'il existe une taxe sur la vape. Parmi eux, 52,5 % disent utiliser des sources parallèles pour réduire les coûts.

- En Finlande, 82,5 % savent que les produits de la vape sont taxés. Parmi eux, 49,5 % déclarent utiliser des sources alternatives pour réduire les coûts.

Diverses réactions aux taxes sur la vape

Entre les pays qui taxent le vapotage, il y a une variation importante dans les réactions. Ces variations pourraient être liées aux niveaux différents de taxes sur la vape, à des différences de niveaux de revenus et/ou à des antécédents culturels concernant la politique fiscale et la confiance pour répondre à ce sujet dans une enquête en ligne.

LA TAXE SUR LA VAPE A-T-ELLE AFFECTÉ VOTRE CONSOMMATION ?							
7 858 vapoteurs de pays avec taxe qui savent qu'il y a une taxe (réponses multiples possibles)							
	Les 12 pays avec taxe*	Finlande (373 reps.)	Hongrie (574 reps.)	Italie (5 317 reps.)	Suède (222 reps.)	Portugal (305 reps.)	Roumanie (434 reps.)
Non	35,2 %	37.3 %	36.8 %	36.2 %	46.9 %	28.5 %	18.4 %
A limité son vapotage	33 %	10.7 %	8 %	37.4 %	23 %	50.2 %	27.7 %
Utilise une source parallèle	23.6 %	49.9 %	52.4 %	16.9 %	30.6 %	22.3 %	26.5 %
A recommencé de fumer	5.8 %	6.7 %	5.6 %	5.7 %	7.7 %	1.3 %	9.2 %
Utilise un autre produit à risque réduit	1.4 %	7 %	1 %	0.9 %	4.1 %	0.7 %	1.4 %
Ne sait pas	4.8 %	4.6 %	2.6 %	4.8 %	6.8 %	1 %	11.8 %
Préfère ne pas répondre	4 %	3.2 %	3.7 %	4.3 %	1.4 %	1.3 %	9 %
Autre	5.1 %	3 %	2.1 %	5.7 %	6.3 %	4.3 %	6.7 %

* Respondents from these countries, which tax vaping in 2020: Finland, Portugal, Estonia, Hungary, Italy, Sweden, Cyprus, Greece, Slovenia, Romania, Latvia, Lithuania.

En cas d'augmentation des prix

Dans la perspective du projet du Conseil européen visant à intégrer les produits de vapotage dans la directive sur les accises sur le tabac (TED), lancé le 2 juin 2020⁴⁹, nous avons posé une série de questions sur les réactions possibles des vapoteurs à une augmentation des prix et à une éventuelle taxe élevée sur les e-liquides.

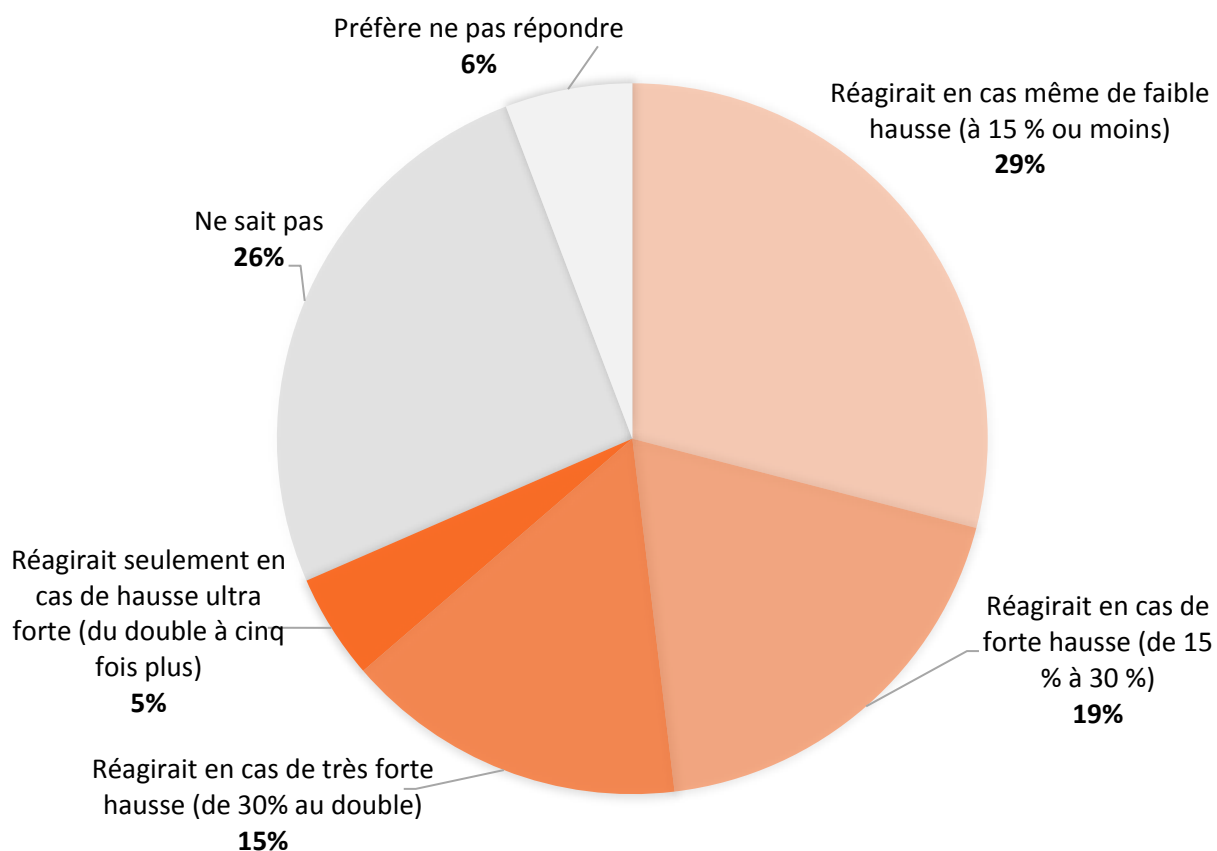
Tout d'abord, nous avons demandé à quel niveau d'augmentation des prix ils changeraient leur comportement :

- 25,8 % ont répondu qu'ils ne savaient pas et 5,8 % ont préféré ne pas répondre.
- 29,1 % des vapoteurs européens interrogés envisageraient de modifier leur comportement dès que le prix de la vape augmenterait, ne serait-ce que de 15 %.
- 19,1 % changeraient leur comportement pour des augmentations de prix comprises entre 15 % et 30 % (€ 1 à 2 €/10 ml)
- 15,6 % changeraient leur comportement pour une augmentation de 30 % jusqu'au double (€ 2 à € 6/10 ml).
- 4,8 % sont très tolérants aux augmentations de prix et déclarent qu'ils ne changeraient leur comportement que si le prix passait au double jusqu'à cinq fois (6 à 30 €/10 ml).

⁴⁹ [Taxation: Council approves conclusions on future administrative cooperation and excise duty on tobacco - Consilium \[europa.eu\]](#)

A QUEL NIVEAU D'AUGMENTATION DE PRIX, LES VAPOTEURS CHANGERAIENT DE COMPORTEMENT ?

N=29,481



Ces niveaux de réaction à une augmentation de prix varient selon les pays, de 37,3 % de réactifs précoces (avec une augmentation de 15 % ou moins) en France à 13,5 % en Autriche. Alors que la part des indécis ("Ne sait pas") semble être inversée, respectivement 23,9 % en France et 35,1 % en Autriche (pour garder les deux exemples précédents).

Dans le cadre de la révision de la TED

Actuellement, la Commission européenne prépare une révision de la directive sur les accises sur le tabac (TED), dans laquelle elle envisage de taxer le vapotage. Bien que la question précédente du sondage soit générale et puisse inclure des augmentations de prix pour d'autres raisons, les réponses peuvent être lues dans cette perspective d'éventuelle augmentation du prix des produits de vapotage en Europe par le biais de la taxation.

- 29 % des vapoteurs rejeteraient même une faible augmentation.
- Une augmentation de plus de 15 % (€ 1 pour une bouteille de 10 ml) pourrait provoquer une réaction chez 48 % des utilisateurs.

- 20 % des vapoteurs accepteraient une augmentation très élevée allant jusqu'à 30 % (ce qui correspondrait à environ 2 €/10 ml ou plus).
- Moins de 5 % ont déclaré qu'ils n'envisageraient de réagir que dans le cas d'une augmentation ultra élevée (du double à cinq fois plus du prix actuel).
- Un tiers des répondants ont répondu ne pas savoir ou ont préféré ne pas répondre.

Bien que ces questions portent sur la possibilité d'un comportement futur dans le cadre de scénarios potentiels avec la possibilité d'un comportement différent de celui déclaré, **les réponses indiquent une forte résistance des consommateurs aux augmentations de prix.**

Une augmentation des prix imposée par une taxe sur la vape, comme le prévoit la Commission européenne, pourrait provoquer une grande vague d'effets négatifs sur les comportements des consommateurs.

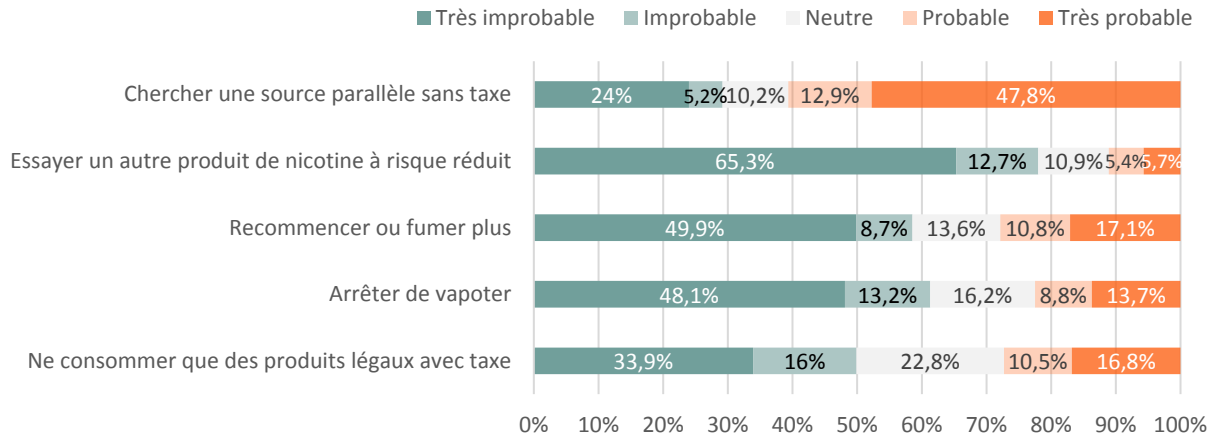
Réaction à une hypothétique taxe européenne élevée sur la vape

L'enquête a également demandé plus spécifiquement ce que feraient les vapoteurs si une taxe élevée sur la vape était appliquée dans toute l'UE :

- **60,7 % pensent qu'ils chercheraient probablement (12,9 %) ou très probablement (47,8 %) une source parallèle** pour trouver des produits de vape non soumis à la taxe.
- Seul un quart pense qu'il serait très probable (16,8 %) ou probable (10,5 %) qu'ils n'utilisent que les produits légaux fortement taxés. 49,9 % pensent qu'il serait très improbable (33,9 %) et improbable (16 %) d'utiliser uniquement des produits légaux dans ces conditions.
- Seuls 11,1 % envisagent d'essayer éventuellement un autre produit à risque réduit.
- En revanche, **27,9 % craignent de recommencer à fumer** ou de fumer davantage.
- Un peu moins (22,5 %) pense qu'il est probable (8,8 %) ou très probable (13,7 %) qu'ils arrêtent de vapoter.

SI UNE TAXE ÉLEVÉE SUR LA VAPE ÉTAIT IMPOSÉE DANS L'UE, LES VAPOTEURS POURRAIENT...

n~27,000



Compte tenu des déclarations sur le type de réactions envisagées, en cas d'une taxe perçue comme élevée, il est extrêmement probable qu'un grand nombre de vapoteurs, suffisant pour atteindre une masse critique pour un bouleversement du marché, chercherait des alternatives au marché conventionnel pour éviter la mesure punitive.

Les exemples existants, notamment en Estonie, en Finlande et au Portugal, suggèrent fortement que cette interprétation est bien fondée. Les cas de l'Estonie et de la Finlande soulignent que la conjonction de taxes élevées et d'une interdiction des arômes peut avoir des effets dramatiques sur la diminution du marché légal de la vape et l'augmentation du recours à des sources alternatives.

LE GOÛT AMER DES INTERDICTIONS D'ARÔMES

Deux pays de l'UE, l'Estonie et la Finlande, ont explicitement interdit les arômes de vape autres que goût de tabac, tandis que la Hongrie interdit *de facto* les arômes par le biais de son monopole de vente d'État. Le Danemark et les Pays-Bas ont annoncé des interdictions d'arômes pour l'année prochaine. Certaines organisations anti-tabac et des forces économiques profitant du maintien du tabagisme plaident pour une interdiction des arômes dans la prochaine révision de la TPD de l'UE. Notre enquête visait à évaluer la proportion de vapoteurs actuels qui seraient touchés par une interdiction des arômes et les réactions potentielles à cette interdiction.

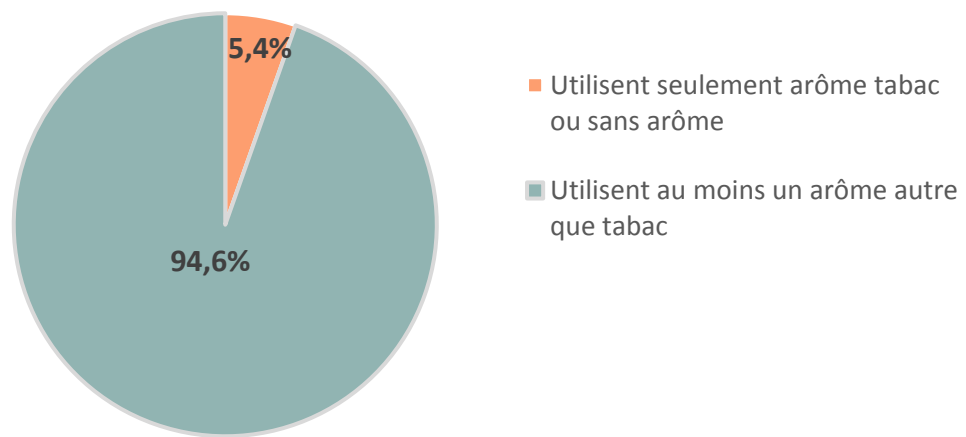
95 % des vapoteurs utilisent au moins un arôme autre que goût "tabac"

Dans notre enquête, 94,6 % de plus de 30 000 vapoteurs utilisent au moins un ou plusieurs arômes autres qu'arôme tabac.

Quel type d'arôme vapotez-vous ?	Multiples réponses possibles (Tot>100%)	30 507 répondants
Sans arôme	2.7 %	Seulement tabac ou sans arôme (n=1 657) 5.4 %
Arôme tabac	32.5 %	
Menthol seul	11.8 %	Au moins un de ces types d'arômes (n=28 850) 94.6 %
Tabac mélangé à d'autres arômes	39.9 %	
Fruit	69.1 %	
Gourmand	57.2 %	
Boisson	24.8 %	
Autre	14 %	

VAPOTEURS ET ARÔMES

N=30,507

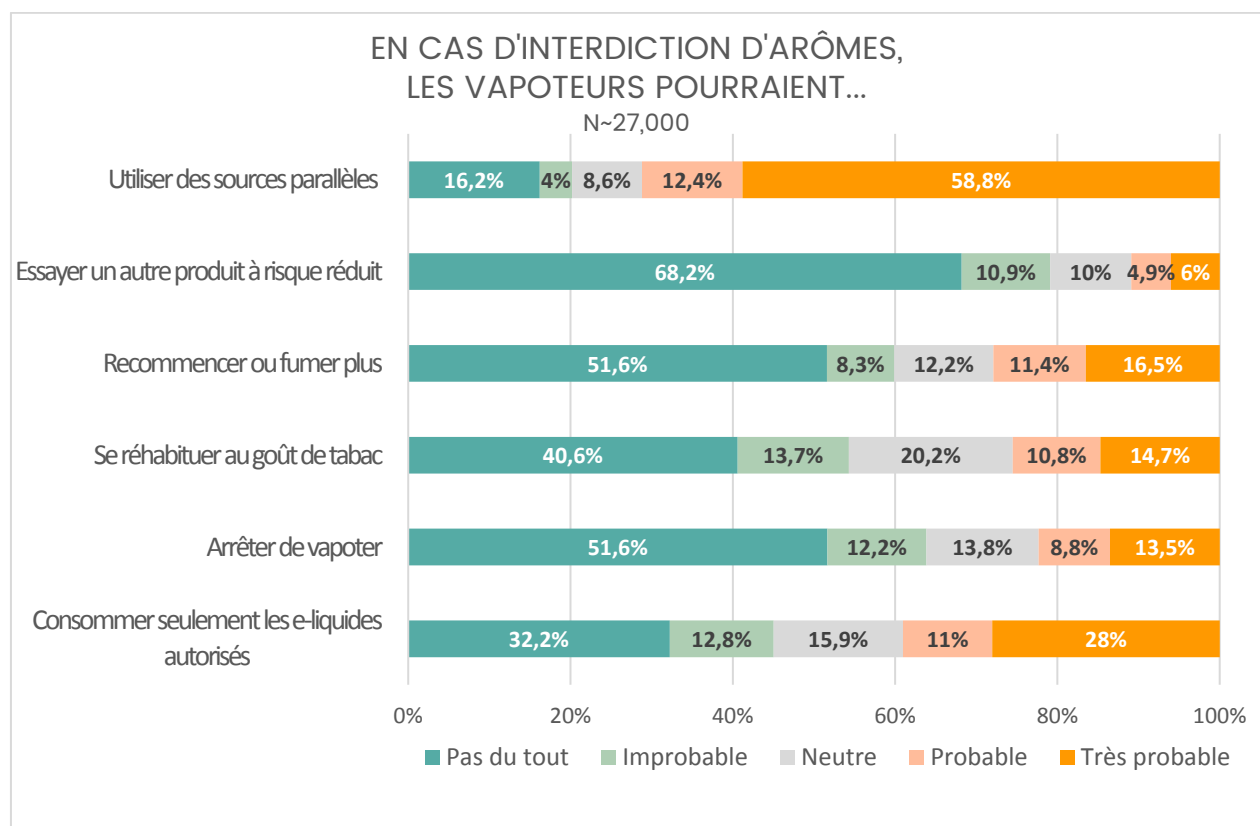


Plus de 71 % des vapoteurs envisageraient des sources parallèles si les arômes étaient interdits

Si la vente légale des arômes de vape était limitée au seul goût de tabac :

- 71,2 % envisageraient d'utiliser des sources parallèles pour trouver des arômes qui leur conviennent.
- 28 % ont peur de recommencer à fumer ou de fumer davantage.

Ces données indiquent que l'interdiction des arômes causerait un préjudice social et économique. Et surtout, elle créerait une grande insécurité sanitaire en poussant les consommateurs vers des sources alternatives qui sont en dehors du marché légal contrôlé. Une partie des vapoteurs pourrait recommencer à fumer^{50 51}.



⁵⁰ Yang Y, Lindblom EN, Salloum RG, Ward KD. The impact of a comprehensive tobacco product flavor ban in San Francisco among young adults. *Addict Behav Reports*, 2020; 11. <https://doi.org/10.1016/j.abrep.2020.100273>

⁵¹ Friedman AS. A Difference-in-Differences Analysis of Youth Smoking and a Ban on Sales of Flavored Tobacco Products in San Francisco, California. *JAMA Pediatr*. May 24, 2021. doi:10.1001/jamapediatrics.2021.0922 <https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/2780248>

ACCÈS À L'INFORMATION : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA PROCHAINE TPD

Bien que des restrictions contre-productives pourraient créer une situation toxique, la révision de la TPD pourrait être l'occasion de créer de meilleures conditions pour les vapoteurs européens. L'accès public aux informations collectées par les autorités européennes au cours du processus de notification des produits et une page d'information sur la réduction des risques, tel que vapingfacts.health.nz du ministère de la Santé de Nouvelle-Zélande, seraient soutenus par les vapoteurs européens.

Mais tout d'abord, une note sur la limite de réservoir à 2 ml, tirée des commentaires laissés par les participants.

Note tirée des commentaires de l'enquête sur les réservoirs de 2 ml

Une limite de 2 ml pour les réservoirs d'appareils de vape vendus vides est appliquée par certains pays de l'UE, en référence à leur propre interprétation de la TPD. Cependant, d'autres pays de l'UE ont une lecture différente du texte, qui, selon eux, limite à 2 ml **uniquement les cartouches d'e-liquide pré-remplies**.

Une limite pour un contenant vendu vide ne semble pas être cohérente avec le texte de la TPD qui ne concerne **explicitement que les produits avec nicotine**. Le questionnaire n'a pas posé de question à ce sujet, car cette mauvaise interprétation ne semble être qu'un choix arbitraire de la part de certains gouvernements.

Cependant, **nous devons souligner que cette limite a été fortement critiquée** dans les commentaires de l'enquête par de nombreux utilisateurs concernés⁵².

⁵² See also: Ward E, Anholt C, Gentry S, Dawkins L, Holland R, Notley C. A Qualitative Exploration of Consumers' Perceived Impacts, Behavioural Reactions, and Future Reflections of the EU Tobacco Products Directive (2017) as Applied to Electronic Cigarettes. Tobacco Use Insights. January 2020. [doi:10.1177/1179173X20925458](https://doi.org/10.1177/1179173X20925458)

83 % des vapoteurs souhaiteraient une base de données accessible au public sur les ingrédients des e-liquides

L'un des espoirs des vapoteurs ayant participé à l'enquête est l'accès aux informations collectées par les autorités européennes sur les produits mis sur le marché. Bien que les entreprises de vape paient des frais de notification, il semble que pour l'instant seule la France offre une base de données (perfectible), à laquelle le public peut accéder sur le site de l'ANSES⁵³.

- 83 % des vapoteurs européens trouveraient utile (16,1 %) ou très utile (66,8 %) d'avoir accès à une base de données publiée contenant une liste détaillée des ingrédients des e-liquides sur le marché européen.
- 56,2 % trouveraient utile (16,4 %) ou très utile (39,8 %) d'avoir accès à des données sur les circuits intégrés des appareils et des chargeurs, et deux tiers trouveraient utile (19 %) ou très utile (46,9 %) d'avoir accès à des données sur les résistances (bobines).
- 74 % des vapoteurs trouveraient utile (15,4 %) ou très utile (58,6 %) de disposer d'informations publiques sur les bonnes pratiques en matière de vapotage.

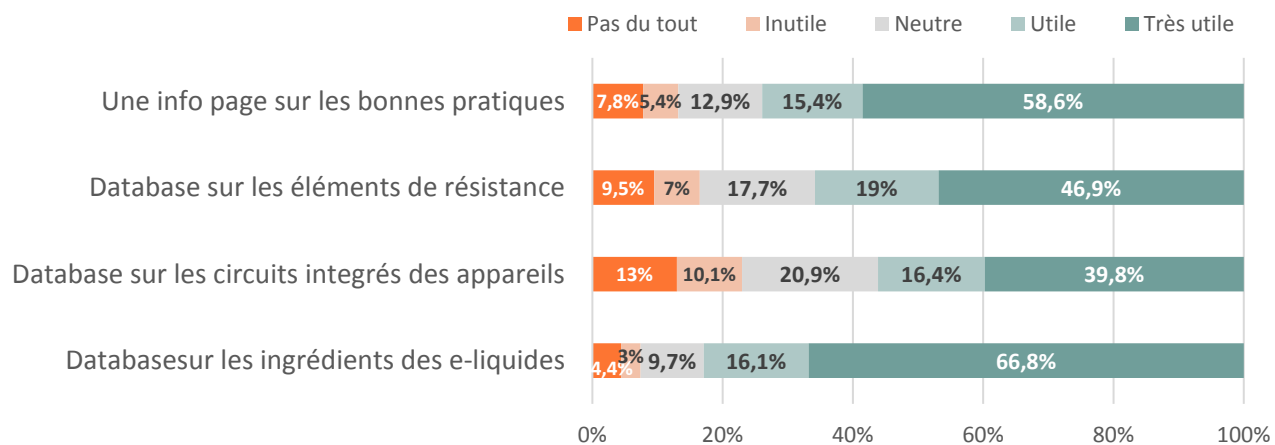
Près de 28 000 vapoteurs ont donné leur avis sur l'utilité de créer des pages d'information sur les données relatives aux e-liquides, aux éléments de résistance et aux circuits intégrés des appareils et des chargeurs. Outre l'idée de publier des pages de conseils sur le vapotage, comme l'a fait le gouvernement néo-zélandais⁵⁴, une très large majorité est favorable à l'accès public à la base de données des produits. L'absence de bases de données publiques, sauf en France, est incompréhensible, surtout si l'on considère que les administrations font payer des frais d'enregistrement à cette fin aux entreprises de vapotage.

⁵³ [Produits du vapotage | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

⁵⁴ [Vaping Facts.nz](#)

SI L'UE CRÉE UNE BASE DE DONNÉE PUBLIQUE, LES VAPOTEURS TROUVERAIENT UTILE D'AVOIR ACCÈS À...

N~28,000



CONCLUSION : LES AUTORITÉS DOIVENT EN FINIR AVEC CES POLITIQUES NOCIVES

Le nombre considérable de participants (plus de 37 000) à cette enquête montre que la question de la réduction des risques liés au tabagisme suscite un grand intérêt en Europe. Cela est particulièrement vrai pour la vape et le snus, les deux produits les plus couramment utilisés.

La grande majorité des utilisateurs ayant arrêté de fumer, l'enquête indique nettement que les produits de vapotage et le snus sont massivement utilisés pour éviter de fumer des cigarettes.

La réduction des risques et l'amélioration de sa santé est la raison la plus citée pour l'utilisation du vapotage ou du snus. D'autres facteurs, tels que le coût, le plaisir des saveurs, la facilité d'accès, la variété et, dans le cas de la vape, la possibilité d'ajuster les produits, facilitent l'adoption des produits de nicotine sans fumée.

En ce qui concerne le snus, son interdiction de vente, sauf en Suède, est évidemment un obstacle majeur à son adoption. Cette enquête montre que plus de 30 % des fumeurs pourraient l'essayer s'il était légalisé dans l'UE.

Pour les vapoteurs, cette enquête montre une augmentation du volume et une diminution concomitante de la teneur en nicotine d'e-liquide utilisés par rapport à une enquête de 2013 avant l'introduction de la directive TPD. Deux éléments de la TPD semblent avoir joué un rôle dans ce phénomène.

Premièrement, la limite de 10 ml du volume des flacons de recharge a poussé une grande partie des utilisateurs à opter pour des " short fills ", c'est-à-dire des flacons de plus de 10 ml auxquels ils ajoutent eux-mêmes de la nicotine. Cette pratique produit des e-liquides avec des concentrations très faibles de nicotine et conduit à compenser par une consommation plus élevée d'e-liquides. Deux tiers (65,9 %) des vapoteurs de l'UE utilisent des e-liquides dont la teneur en nicotine est inférieure à 6 mg/ml.

Deuxièmement, la limite de 20 mg/ml de nicotine oblige certains vapoteurs à compenser le trop faible taux de nicotine en consommant davantage d'e-liquide. Environ un quart des vapoteurs interrogés pensent qu'ils réduiraient leur consommation d'e-liquide si la limite de concentration en nicotine était relevée dans l'UE. Cette limite empêche également plus de

30 % des personnes qui fument et vapotent (« doubles utilisateurs ») de quitter définitivement le tabac fumé et lui substituer complètement le vapotage.

Certaines réglementations nationales renforcent les entraves au passage complet au vapotage pour les doubles utilisateurs. Douze pays ont introduit des taxes sur la vape, la Finlande et l'Estonie ont également interdit les arômes, et le cas particulier du monopole de vente d'État en Hongrie (avec une taxe et une interdiction *de facto* des arômes), empêchent une très grande partie des doubles utilisateurs de ces pays de passer complètement à la vape. Ces barrières réglementaires sont un facteur important du maintien du tabagisme.

Les résultats de notre enquête montrent que si l'Union européenne devait imposer à l'ensemble de la population des restrictions similaires à celles que connaissent les pays coercitifs en termes de taxation et/ou d'interdiction d'arômes, il est probable qu'une très large majorité des consommateurs chercherait des sources alternatives au marché légal.

Différentes pratiques peuvent se substituer au marché contrôlé, mais toutes comportent un risque de perte de contrôle de la qualité des produits. L'une des lacunes de notre enquête est l'absence de données sur les niveaux socio-économiques des participants. Ceci ne permet malheureusement pas de traiter les questions liées aux inégalités sociales de santé sur le sujet.

Cependant, le recours au marché noir ou à d'autres sources alternatives ne semble clairement pas être la solution privilégiée par la grande majorité des utilisateurs. Dans les pays où il n'y a pas d'interdiction de taxes ou de saveurs, le recours à des sources alternatives et l'achat à l'étranger restent anecdotiques. En revanche, plus de la moitié des vapoteurs des pays avec des lois anti-réduction des risques utilisent des sources alternatives ou achètent à l'étranger. Ces comportements sont le produit de mesures réglementaires arbitraires.

Depuis plusieurs années, les utilisateurs de vape et de snus participent avec patience et civisme aux consultations publiques des instances européennes. Jusqu'alors, leurs points de vue ont été traités avec ce qui s'apparente à de la condescendance. La forte participation à l'enquête de l'ETHRA apparaît également comme une demande urgente du public concerné d'être pris en compte par les autorités européennes.

Pour citation :

European Tobacco Harm Reduction Advocates (ETHRA): The EU Nicotine Users Survey 2020 report, June 2021.

REMERCIEMENTS

Ce travail est l'œuvre commune de l'European Tobacco Harm Reduction Advocates (ETHRA) avec les 22 associations membres, l'aide de partenaires scientifiques, de vapoteurs, d'utilisateurs de snus et d'amis. Personne n'a été rémunéré pour ce travail. La coordination a été assurée par Philippe Poirson (Sovape), qui n'a aucun lien financier avec une quelconque industrie ou entreprise, y compris philanthropique.

L'ETHRA est particulièrement reconnaissante envers ses partenaires scientifiques : Dr Lars Ramström, Pr. Frank Baeyens, Pr. Bernd Mayer, Pr. Andrzej Sobczak, Jacques Le Houezec et Clive Bates pour leurs conseils sur ce travail, sans aucune responsabilité pour les erreurs qui pourraient avoir été commises. Nous remercions également la Pr Karolien Adriaens et Hélène Berg pour leurs conseils avisés.

De nombreux bénévoles ont aidé à la traduction en 16 langues : Carmine Camino (ANPVU), Norbert Zillatron (IG-ED), ANESVAP, NNA UK et Irlande, ACVODA, Claudio (Portugal), NNA Suède, DADAFO, Päivi Arffman (Vapers Finlande), Villanypara Egyesület (Hongrie), Kasia (Pologne), Greek Vapers Club, NNA Estonie, Slobodan (Serbie), Caesar (Roumanie), Aiduce et Sovape.

L'usage de la plateforme d'enquête Evalandgo (souscription à 50 €/mois) a été offert par Sovape, association à but non lucratif et sans lien avec l'industrie du tabac ni pharmaceutique.

L'ETHRA remercie tous les médias, organisations et personnes qui ont contribué à la diffusion du questionnaire.

Bien entendu, l'ETHRA remercie vivement les 37 303 participants à l'enquête.

Nous présentons nos excuses si quelqu'un manque dans cette liste.

ETHRA rassemble 22 groupes européens : ACVODA (Pays-Bas), AIDUCE (France), ANESVAP (Espagne), ANPVU (Italie), DADAFO (Danemark), EU For Snus (UE), Greek Vapers Club (Grèce), IG-E-Dampfen (Allemagne), IG eX-Raucher (Autriche, Allemagne, Suisse, Hongrie), Je défume (France), MOVE (UE), NNA Estonia (Estonie), NNA Ireland (Irlande), NNA Sweden (Suède), NNA UK (UK), Nikan (Norvège), NDS (Norvège), Sovape (France), Vapers Finland (Finlande), Vapers.org.uk (Royaume-Uni), Villanypara Egyesület (Hongrie), Zdruzenje Vejperjev Slovenije (Slovénie).

L'ETHRA est inscrite au registre de transparence de l'UE sous le numéro 354946837243-73.

<https://ethra.co/>

[Twitter @europethra](#)

[European Tobacco Harm Reduction Advocates sur Facebook](#)